

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B103127

Référence de dépôt : L230147416

Déposé et enregistré le 24/07/2023

FAREVA

Etats financiers consolidés

(tous les montants sont exprimés en milliers d'euros)

Exercice clos le 31 décembre 2022



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
FAREVA

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Notre opinion

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de FAREVA (la « Société ») et de ses filiales (le « Groupe ») au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ce que nous avons audité

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent :

- le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
- le bilan consolidé au 31 décembre 2022 ;
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date ;
- le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ; et
- les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 15 juin 2023

Electronically signed by:
Magalie Cormier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Magalie Cormier', is written over a horizontal line.

Magalie Cormier

Compte de résultat consolidé

| <i>En milliers d'euros</i> | Notes | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 4.1 | 2 075 138 | 1 827 707 |
| Matières premières et consommables utilisés | 4.3 | (918 838) | (806 362) |
| Autres achats et services extérieurs | 4.6 | (397 536) | (325 343) |
| Charges de personnel | 5.1 | (591 790) | (548 924) |
| Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | 6.3 | (14 770) | (14 221) |
| Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | 6.4 | (109 025) | (114 335) |
| Dotations et reprises de provisions | 4.7 | (21 569) | (9 749) |
| Impôts et taxes | | (16 258) | (15 682) |
| Autres produits et charges courants | 4.8 | 21 416 | 41 277 |
| Résultat opérationnel courant | | 26 769 | 34 366 |
| Quote-part du résultat net des entreprises associées | 3.4 | 86 | 5 |
| Autres produits et charges non courants | 4.9 | (4 255) | 61 859 |
| Résultat opérationnel | | 22 600 | 96 230 |
| Coût de l'endettement financier net | 8.3 | (15 277) | (15 919) |
| Autres produits et charges financiers | 8.3 | 3 503 | 4 927 |
| Gain/(perte) sur la situation monétaire nette | 8.3 | 5 426 | - |
| Résultat avant impôts | | 16 251 | 85 239 |
| Impôts sur le résultat | 9.1 | (20 690) | (19 830) |
| Résultat net | | (4 438) | 65 408 |
| Dont : | | | |
| - Part attribuable aux actionnaires de la Société | | (10 469) | 60 325 |
| - Intérêts non contrôlés | | 6 031 | 5 083 |
| Résultat par action en euros | | | |
| Résultat de base par action en euros | 10.2 | (9,6) | 55,2 |
| Résultat dilué par action en euros | 10.2 | (9,6) | 55,2 |

Indicateurs de performance

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|---------------------------------------------|----------------|----------------|
| EBITDA * | 175 185 | 177 907 |
| <i>en pourcentage du chiffre d'affaires</i> | <i>8,44%</i> | <i>9,73%</i> |
| Dette nette | 639 198 | 499 047 |

(*) L'EBITDA n'est pas une mesure de performance définie par les normes IFRS. L'EBITDA présenté ci-dessus correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des dépréciations d'actifs, des variations de provisions et des engagements de retraite et assimilés comptabilisés en charges de personnel.

Etat du résultat global consolidé

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Résultat net | (4 438) | 65 408 |
| Eléments nets d'impôts qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | | |
| Gains et (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés | | |
| <i>Valeur brute</i> | 60 102 | 12 952 |
| <i>Effet impôt</i> | (16 617) | (3 587) |
| Valeur nette | 43 486 | 9 365 |
| | 43 486 | 9 365 |
| Eléments nets d'impôts qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | | |
| Ecart de conversion * | | |
| | 4 040 | (6 179) |
| Gain/(perte) sur la situation monétaire nette | | |
| | 1 922 | - |
| Juste valeur des instruments dérivés | | |
| <i>Valeur brute</i> | - | 189 |
| <i>Effet impôt</i> | - | (47) |
| Valeur nette | - | 142 |
| | 5 962 | (6 038) |
| Autres éléments du résultat global après impôts | 49 447 | 3 328 |
| Résultat global total | 45 009 | 68 736 |
| Dont: | | |
| - Part attribuable aux actionnaires de la Société | 40 596 | 68 764 |
| - Intérêts non contrôlés | 4 413 | (27) |

(*) Les variations des écarts de conversion proviennent essentiellement des filiales turques, brésiliennes et américaines au titre de l'exercice 2022. Elles provenaient essentiellement des filiales turques et américaines en 2021.

Bilan consolidé

| <i>En milliers d'euros</i> | Notes | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|---------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|---------------------|
| Ecarts d'acquisition | 6.1 | 148 562 | 147 716 |
| Immobilisations incorporelles | 6.3 | 56 218 | 51 433 |
| Immobilisations corporelles | 6.4 | 950 319 | 877 645 |
| Participations dans des entreprises associées | 3.4 | 1 720 | 227 |
| Actifs financiers non courants | 8.1 | 1 683 | 2 629 |
| Actifs d'impôts différés | 9.2 | 96 238 | 84 803 |
| Actifs non courants | | 1 254 741 | 1 164 454 |
| Stocks et encours | 4.3 | 473 514 | 420 451 |
| Créances clients | 4.2 | 267 532 | 245 379 |
| Actifs d'impôt exigible | | 11 793 | 9 884 |
| Autres actifs courants | 4.4 | 104 123 | 104 695 |
| Actifs financiers courants | 8.1 | 1 135 | 1 381 |
| Instruments financiers dérivés | 8.5 | 1 027 | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 11.1 | 134 060 | 174 294 |
| Actifs courants | | 993 183 | 956 084 |
| Actifs destinés à être cédés | | - | 3 959 |
| Total de l'actif | | 2 247 924 | 2 124 497 |
| | Notes | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
| Capital social | 10.1 | 109 414 | 109 364 |
| Primes d'émission | | 112 377 | 112 377 |
| Autres réserves | 10.1 | (38 336) | (89 501) |
| Résultats non distribués | | 431 272 | 441 755 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société | | 614 727 | 573 995 |
| Intérêts non contrôlés | | 16 539 | 14 316 |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | | 631 266 | 588 311 |
| Engagements de retraite et assimilés | 5.2 | 109 522 | 165 288 |
| Provisions non courantes | 7.1 | 3 179 | 2 874 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 8.2 | 703 204 | 591 558 |
| Instruments financiers dérivés | 8.5 | - | 187 |
| Passifs d'impôts différés | 9.2 | 81 514 | 59 468 |
| Autres passifs non courants | 4.5 | 47 771 | 33 008 |
| Passifs non courants | | 945 190 | 852 383 |
| Provisions courantes | 7.1 | 12 110 | 10 931 |
| Emprunts et dettes financières courants | 8.2 | 70 054 | 81 596 |
| Dettes fournisseurs | | 316 212 | 316 356 |
| Passifs d'impôt exigible | | 17 007 | 7 720 |
| Autres passifs courants | 4.5 | 256 085 | 262 183 |
| Passifs courants | | 671 468 | 678 787 |
| Passifs destinés à être cédés | | - | 5 016 |
| Total des capitaux propres et du passif | | 2 247 924 | 2 124 497 |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| En milliers d'euros | Notes | Capital | Primes d'émission | Gains et (pertes) actuariels | Autres réserves | | | | Capitaux propres | | |
|----------------------------------------------------|-------|---------|-------------------|------------------------------|---------------------|--------------------------------------|-----------------|--------------------------|------------------------|--------------------------------|---------------|
| | | | | | Ecart de conversion | Juste valeur des instruments dérivés | Autres réserves | Résultats non distribués | Intérêts non contrôlés | aux actionnaires de la Société | non contrôlés |
| 31 décembre 2020 | | 109 234 | 112 377 | (49 687) | (136 306) | (282) | 88 117 | 381 445 | 504 897 | 14 830 | 519 727 |
| Résultat net | | - | - | - | - | - | - | 60 325 | 60 325 | 5 083 | 65 408 |
| Gains et (pertes) actuariels | | - | - | 9 362 | - | - | - | - | 9 362 | 4 | 9 366 |
| Ecart de conversion | | - | - | (1 065) | - | - | - | - | (1 065) | (5 114) | (6 179) |
| Juste valeur des instruments dérivés | | - | - | - | - | 142 | - | - | 142 | - | 142 |
| Résultat global total | | - | - | 9 362 | (1 065) | 142 | - | 60 325 | 68 764 | (27) | 68 737 |
| Augmentation de capital | | 130 | - | - | - | - | (130) | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | | - | - | - | - | - | - | (14) | (14) | (486) | (500) |
| Attribution d'actions gratuites de la société mère | 10.1 | - | - | - | - | - | - | 349 | 349 | - | 349 |
| 31 décembre 2021 | | 109 364 | 112 377 | (40 325) | (137 371) | (141) | 88 335 | 441 755 | 573 995 | 14 316 | 588 311 |
| Résultat net | | - | - | - | - | - | - | (10 469) | (10 469) | 6 031 | (4 438) |
| Gains et (pertes) actuariels | | - | - | 43 475 | - | - | - | - | 43 475 | 10 | 43 486 |
| Ecart de conversion | | - | - | - | 6 148 | - | - | - | 6 148 | (2 109) | 4 040 |
| Gain/(perte) sur la situation monétaire nette | | - | - | - | - | - | 1 441 | - | 1 441 | 480 | 1 922 |
| Juste valeur des instruments dérivés | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat global total | | - | - | 43 475 | 6 148 | - | 1 441 | (10 469) | 40 596 | 4 413 | 45 009 |
| Augmentation de capital | | 50 | - | - | - | - | (50) | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | | - | - | - | - | - | - | (14) | (14) | - | (14) |
| Attribution d'actions gratuites de la société mère | 10.1 | - | - | - | - | - | 150 | - | 150 | - | 150 |
| Transaction avec des intérêts non contrôlés | 3.3 | - | - | - | - | - | - | - | - | (2 190) | (2 190) |
| 31 décembre 2022 | | 109 414 | 112 377 | 3 150 | (131 222) | (141) | 89 877 | 431 272 | 614 727 | 16 539 | 631 266 |

Tableau des flux de trésorerie consolidé

| <i>En milliers d'euros</i> | Notes | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|-----------------|
| Résultat net | | (4 438) | 65 408 |
| Ajustements pour tenir comptes des éléments sans impact sur la trésorerie | | | |
| - Engagements de retraites et assimilés | | 4 644 | 5 883 |
| - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles | 6.3 et 6.4 | 125 500 | 129 155 |
| - Variations de provisions pour risques et charges | | 2 663 | 2 943 |
| - Reprise des écarts d'acquisition négatifs | | - | (70 591) |
| - Plus et moins-values de cession d'immobilisations et de titres de participation | | (1 357) | (4 144) |
| - Quote-part du résultat net des entreprises associées | 3.4 | (86) | (5) |
| - Coût de l'endettement financier | 8.3 | 15 277 | 15 919 |
| - Charge d'impôt sur le résultat | 9.1 | 20 690 | 19 830 |
| - Première application d'IAS 29 | 2.5 | (3 233) | - |
| - Autres | | (346) | 1 |
| | | 163 752 | 98 990 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 11.2 | (67 604) | (4 701) |
| Impôts sur le résultat payé | | (19 531) | (22 674) |
| Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles | | 72 178 | 137 024 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | (187 661) | (105 617) |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | 3 488 | 12 696 |
| Acquisitions d'actifs financiers | | (297) | (25) |
| Variation des prêts et avances consentis | | (68) | 422 |
| Cessions d'actifs financiers | | 2 573 | - |
| Acquisitions de filiales (net de la trésorerie acquise) | 3.1 et 3.2 | (5 391) | (5 820) |
| Cessions de filiales (net de la trésorerie cédée) | 3.3 | 230 | - |
| Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement | | (187 126) | (98 345) |
| Dividendes reçus | | 250 | - |
| Dividendes versés aux actionnaires de la Société | | (14) | (14) |
| Dividendes versés aux intérêts non contrôlés | | (1) | (486) |
| Emissions d'emprunts | 8.2 | 345 707 | 391 706 |
| Remboursements d'emprunts | 8.2 | (266 308) | (347 938) |
| Intérêts nets payés | | (14 925) | (15 160) |
| Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement | | 64 709 | 28 108 |
| Incidence des variations de taux de change | | (4 082) | (8 077) |
| Variation de trésorerie nette | | (54 322) | 58 710 |
| Trésorerie nette au début d'exercice | 11.1 | 154 238 | 95 528 |
| Trésorerie nette en fin d'exercice | 11.1 | 99 916 | 154 238 |

Notes aux états financiers consolidés

| | | |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. | Présentation générale..... | 8 |
| 2. | Règles et méthodes | 8 |
| 2.1. | Principes généraux..... | 8 |
| 2.2. | Evolution du référentiel comptable | 8 |
| 2.3. | Utilisation d'estimations et hypothèses..... | 9 |
| 2.4. | Principes de préparation et de présentation des comptes..... | 9 |
| 2.5. | Impact des filiales en hyperinflation..... | 9 |
| 2.6. | Impact de la guerre en Ukraine | 10 |
| 2.7. | Changement climatique..... | 11 |
| 3. | Périmètre de consolidation | 11 |
| 3.1. | Regroupements d'entreprises de l'exercice 2022 | 13 |
| 3.2. | Regroupements d'entreprises de l'exercice 2021 | 13 |
| 3.3. | Autres informations sur les évolutions de périmètre 2022 | 15 |
| 3.4. | Participations dans des entreprises associées | 15 |
| 4. | Données opérationnelles..... | 17 |
| 4.1. | Chiffre d'affaires | 17 |
| 4.2. | Créances clients | 18 |
| 4.3. | Matières premières et consommables utilisés et stocks et en-cours | 20 |
| 4.4. | Autres actifs courants..... | 21 |
| 4.5. | Autres passifs courants et non courants..... | 21 |
| 4.6. | Autres achats et services extérieurs | 22 |
| 4.7. | Dotations et reprises de provisions incluses dans le résultat opérationnel courant | 23 |
| 4.8. | Autres produits et (charges) courants | 23 |
| 4.9. | Autres produits et (charges) non courants | 23 |
| 5. | Charges et avantages du personnel..... | 24 |
| 5.1. | Charges de personnel | 24 |
| 5.2. | Provisions pour retraites et engagements assimilés..... | 24 |
| 5.3. | Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants (parties liées)..... | 28 |
| 6. | Immobilisations incorporelles et corporelles..... | 28 |
| 6.1. | Écarts d'acquisition..... | 28 |
| 6.2. | Tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition..... | 29 |
| 6.3. | Immobilisations incorporelles..... | 30 |
| 6.4. | Immobilisations corporelles..... | 32 |
| 7. | Autres provisions et passifs éventuels..... | 36 |
| 7.1. | Autres provisions | 36 |
| 7.2. | Passifs éventuels..... | 36 |
| 8. | Financement et instruments financiers | 37 |
| 8.1. | Actifs financiers non courants et courants | 37 |
| 8.2. | Emprunts et dettes financières | 38 |
| 8.3. | Résultat financier..... | 41 |
| 8.4. | Actifs et passifs financiers..... | 42 |
| 8.5. | Instruments dérivés et comptabilité de couverture | 45 |
| 8.6. | Gestion du risque financier | 46 |
| 9. | Impôts sur les résultats..... | 52 |
| 9.1. | Impôts sur le résultat..... | 52 |
| 9.2. | Impôts différés..... | 53 |
| 10. | Capitaux propres et résultat par action | 54 |
| 10.1. | Capital et autres capitaux propres | 54 |
| 10.2. | Résultat par action | 56 |
| 11. | Détail des flux de trésorerie..... | 56 |
| 11.1. | Trésorerie, équivalents de trésorerie | 56 |
| 11.2. | Variation du besoin en fonds de roulement..... | 57 |
| 11.3. | Opérations sans incidence sur la trésorerie..... | 57 |
| 12. | Engagements hors bilan..... | 57 |
| 13. | Transactions avec les parties liées | 57 |
| 14. | Événements postérieurs à la clôture | 57 |
| 15. | Liste des sociétés consolidées | 58 |

1. Présentation générale

Fareva SA (« la Société ») est une société de droit luxembourgeois domiciliée à Luxembourg.

Fareva SA et ses filiales (« le Groupe ») ont une activité de sous-traitance comprenant des opérations de formulation, de fabrication et de conditionnement de produits pour le compte de ses clients donneurs d'ordre, dans les segments d'activité suivants :

- Produits ménagers et industriels ;
- Cosmétique : produits de soin, de beauté et de maquillage ;
- Pharmacie : médicaments, principes actifs à usage pharmaceutique.

Ces activités de fabrication et de conditionnement sont réalisées sur des sites industriels détenus en propre en Europe, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord. Les activités du Groupe comprennent des activités de « full service », intégrant l'intégralité du processus de création, de conception, d'enregistrement, d'achats de matières premières et articles de conditionnement, de fabrication et de livraison d'un produit fini et des activités de « prestations de services » comprenant habituellement les opérations de fabrication et de conditionnement de produits finis.

Ces états financiers ont été arrêtés le 27 mars 2023 par le Conseil d'administration de la Société. Conformément à la loi luxembourgeoise, les états financiers consolidés sont approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2. Règles et méthodes

2.1. Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne et applicables obligatoirement au 31 décembre 2022.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Reporting Interpretations Committee* – IFRIC).

2.2. Evolution du référentiel comptable

Le Groupe a appliqué pour la première fois l'amendement de l'IFRS IC 2021 lié à l'attribution des droits à prestations définies aux périodes de service. Un certain nombre d'autres amendements sont entrés en vigueur. Ils n'ont aucun effet significatif sur les états financiers du Groupe.

L'application des amendements de normes suivants, obligatoires à compter du 1er janvier 2022, n'a pas eu d'effet sur les états financiers du Groupe :

- Amendement IAS 37 - Clarification des coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- Amendement IAS 16 - Interdiction de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits nets dégagés au cours des tests de fonctionnement de l'immobilisation. Le produit de la vente de tels éléments est reconnu au compte de résultat ;
- Amendement IFRS 3 - Mise à jour du cadre conceptuel : Mise à jour à la suite de la publication du nouveau cadre conceptuel. Sans incidence sur le traitement comptable des regroupements d'entreprises.

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements de normes entreront en vigueur de façon obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023.

- Amendement IAS 1 - Information à fournir sur les principes et méthodes comptables : Clarification des informations à fournir dans les états financiers sur les méthodes comptables significatives (« matériel » au sens d'IAS 1) ;
- Amendement IAS 8 - Définition d'une estimation comptable : Faciliter la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable ;
- Amendement IFRS 17 - Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Information comparative : Simplification de la présentation des actifs financiers dans l'information comparative ;

- Amendement IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction : Comptabilisation des impôts différés sur les transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement ;
- Amendement IFRS 16 - Dette de loyers dans une opération de cession bail : Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et de la dette de loyers dans une opération de cession bail (notamment en cas de loyers variables non basés sur un indice ou un taux).

Bien que leur adoption anticipée soit permise, les nouvelles normes et les amendements de normes applicables après le 1^{er} janvier 2023 n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- Les tests de dépréciation des actifs (notes 6.2, 6.3 et 6.4) ;
- L'évaluation des engagements de retraite (note 5.2) ;
- L'évaluation des actifs corporels et incorporels dans le cadre des regroupements d'entreprises (notes 3.1 et 3.2) ;
- Les dépréciations de stocks (note 4.3) ;
- La reconnaissance des impôts différés actifs (note 9.2) ;
- La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (note 6.3) et corporelles (note 6.4) ;
- L'évaluation des provisions (note 7.1).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

2.4. Principes de préparation et de présentation des comptes

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et des passifs suivants qui, lorsqu'ils sont présents à la clôture, sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont la gestion et l'appréciation de la performance sont effectuées sur la base de la juste valeur, les instruments de dettes et de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 8.4).

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

2.5. Impact des filiales en hyperinflation

Le taux d'inflation cumulé au cours des trois dernières années en Turquie a dépassé les 100% depuis fin février 2022, en conséquence l'économie de la Turquie est devenue hyper-inflationniste, nécessitant la première application de certaines dispositions de la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, de la norme IAS 29, Information financière dans les économies hyper-inflationnistes et de l'interprétation IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29.

Ces nouvelles méthodes comptables ont été appliquées à la filiale Coster Aerosol Valf Sanayi A.S. dont les états financiers ont été exprimés en TRY ayant cours à la fin de la période présentée, tant en termes de taux de change que d'indice des prix. La référence utilisée est l'indice des prix de la consommation (base 100 en 2003) publiée par le Türkiye İstatistik Kurumu, l'institut de Statistique de Turquie.

L'incidence sur les états financiers consolidés est la suivante :

- Au 1^{er} janvier 2022 : retraitement des éléments non monétaires (principalement goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) de l'évolution de l'indice des prix entre leur entrée dans le patrimoine des filiales et le 1^{er} janvier 2022 pour un montant net de 0,7 millions d'euros. Cette réévaluation a été comptabilisée comme un « gain sur la situation monétaire nette » dans les « écarts de conversion » au sein des « autres réserves » ;
- Au 31 décembre 2022 : retraitement des éléments non monétaires et des produit et charges de l'évolution de l'indice entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 (ou leur date ultérieure d'entrée dans le patrimoine) et la date de clôture en contrepartie d'un « gain sur la situation monétaire nette » dans le résultat financier pour un montant de 5,4 millions d'euros. L'impact de la réévaluation du capital et des réserves de ces filiales devrait conduire à une hausse des réserves de 18,3 millions d'euros en contrepartie d'une perte sur la situation monétaire nette au compte de résultat pour un même montant. Ce retraitement conduirait à un impact net neutre sur le montant des capitaux propres du Groupe. De ce fait, la direction a décidé de ne pas comptabiliser ce dernier retraitement ;
- Le bilan et compte de résultat retraités de Coster Aerosol Valf Sanayi A.S. libellés en TRY ont par la suite été convertis en EUR au taux de clôture, devise de présentation des états financiers consolidés.

2.6. Impact de la guerre en Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a entamé des manœuvres militaires contre l'Ukraine et envahi le pays. En représailles, plusieurs pays ont annoncé des sanctions contre la Russie visant notamment à limiter certaines opérations commerciales et financières.

A ce stade le Groupe maintient ses activités dans ces deux pays.

Au 31 décembre 2022, la contribution des sociétés du Groupe en Russie et en Ukraine représente :

- Total actif de 27,6 millions d'euros, soit 1,23 % du total de l'actif consolidé au 31 décembre 2022 (29,1 millions d'euros, soit 1,37% du total de l'actif consolidé au 31 décembre 2021) ;
- Chiffre d'affaires de 32,6 millions d'euros, soit 1,6 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2022 (37,5 millions d'euros, soit 2,05% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021) ;
- Résultat net de 0,9 millions d'euros, soit 0,04 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2022 (1,4 millions d'euros, soit 0,07% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021).

| <i>En milliers d'euros</i> | Interfill Russia | FCA Ukraine | Interfill Ukraine | Total |
|-------------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------------------|---------------|
| Actifs non courants | 6 894 | 4 597 | 534 | 12 025 |
| Actifs courants | 11 925 | 60 | 3 620 | 15 605 |
| Total actif | 18 819 | 4 656 | 4 154 | 27 630 |
| Passifs | 2 809 | 531 | 547 | 3 887 |
| Actif net | 16 010 | 4 126 | 3 607 | 23 743 |
| Chiffre d'affaires | 25 022 | 418 | 7 144 | 32 584 |
| Résultat opérationnel courant | 297 | 36 | 363 | 696 |
| Résultat net | 61 | 419 | 407 | 887 |

2.7. Changement climatique

Les risques liés aux effets du changement climatique, tels qu'évalués à ce jour, ainsi que les engagements pris par le Groupe en termes de neutralité carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'ont pas d'impact significatif sur les comptes.

Le résultat opérationnel peut être impacté par les prix des matières premières, les coûts de production, de transport et de distribution, et les coûts associés à la fin de vie du produit.

Les effets à long terme de ces changements ne sont pas quantifiables à ce stade et la direction considère qu'il n'y a pas d'effets à court terme.

3. Périmètre de consolidation

Principes comptables

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle et ses filiales. Le Groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque (i) il détient le pouvoir sur cette entité, (ii) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison des liens avec cette entité, et (iii) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe doivent être éliminés complètement lors de la consolidation.

Regroupement d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition décrite ci-dessous.

Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur des actifs transférés et des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs ainsi que des instruments de capitaux propres émis par le Groupe à la date de l'acquisition.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus.

Les compléments de prix sont comptabilisés, dès la date d'acquisition, quelle que soit leur probabilité de paiement, sur la base de leur juste valeur, en dette ou en capitaux propres ; les ajustements ultérieurs devront être comptabilisés en résultat si la comptabilisation initiale était en dette.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

Lors de leur entrée dans le Groupe, les actifs et les passifs susceptibles d'être évalués séparément sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à l'exception des actifs destinés à la revente qui sont évalués à leur juste valeur nette du montant des coûts de cession.

La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif que constituent les carnets de commande, les contrats clients et les relations clients est déterminée par référence aux méthodes multicritères généralement admises en la matière (évaluation sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés liés à la marge commerciale).

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur des actifs identifiables et passifs repris. Acquisition par acquisition, le Groupe choisit d'évaluer les « intérêts non contrôlés » à la date d'acquisition :

- Soit à hauteur de leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net acquis de la filiale (l'écart d'acquisition est dit « partiel ») ;
- Soit à hauteur de leur juste valeur (l'écart d'acquisition est dit « complet »).

Si la différence est positive, elle est enregistrée sous la rubrique « Ecart d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale et dans le poste « Participations dans des entreprises associées » pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Si la différence est négative, l'écart d'acquisition est enregistré immédiatement en résultat au titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses ou pour couvrir des pertes ou coûts futurs qui seront supportés par l'entreprise acquise mais qui ne répondent pas à la définition d'un passif à la date d'acquisition.

Si de nouvelles informations conduisent, dans un délai de douze mois qui suit la date d'acquisition, à une nouvelle appréciation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris lors de leur entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées en contrepartie de l'écart d'acquisition.

Lorsque l'acquisition d'une société s'effectue par étapes, le Groupe réévalue la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition. L'éventuel profit ou perte est comptabilisé en résultat.

Engagement de rachat des intérêts non contrôlés

Lorsque le Groupe a consenti à des actionnaires de ses filiales consolidées des options d'achat sur leurs participations, il comptabilise ces engagements en dettes financières pour leur valeur actualisée du montant du rachat avec pour contrepartie les « intérêts non contrôlés » et, pour le solde, les « autres réserves ».

Principes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie de présentation du Groupe. Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont exprimés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (la « monnaie fonctionnelle »).

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date.

Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change relatifs aux emprunts et dettes financières sont présentés dans le compte de résultat dans les « autres produits et charges financiers ». Tous les autres écarts de change sont présentés dans le compte de résultat dans les « autres produits et charges ».

Les écarts de change sur les éléments monétaires qui constituent une créance à recevoir ou une dette payable à un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni probable et qui constituent une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres au résultat net lors du remboursement des éléments monétaires.

Conversion des états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro

Le résultat et la situation financière des activités étrangères (dont aucune n'a la monnaie d'une économie hyper inflationniste) ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- Les actifs et passifs de chaque bilan sont convertis aux cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat et état du résultat global sont convertis aux cours moyens de la période (ou aux cours de change en vigueur à la date des opérations si ces cours moyens ne peuvent pas produire une approximation suffisante) ; et
- Les écarts de change en résultant sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la consolidation, les écarts de change sur les investissements nets dans des activités étrangères, ainsi que sur les emprunts ou autres instruments financiers désignés comme couvertures de ces investissements, sont constatés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une activité étrangère est cédée ou que les emprunts faisant partie de l'investissement net sont remboursés, les écarts de change associés sont rapportés en résultat dans les profits ou les pertes sur la cession.

L'écart d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'activités étrangères sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

3.1. Regroupements d'entreprises de l'exercice 2022

Aucun regroupement d'entreprises n'a eu lieu au cours de l'exercice 2022.

3.2. Regroupements d'entreprises de l'exercice 2021

Filiales acquises avec prise de contrôle

Acquisition de Fareva Mirabel et Fareva Unterach

Le 15 janvier 2021, le Groupe a acquis un site de production du groupe MSD : Fareva Mirabel. L'activité de Fareva Mirabel comprend le développement, la fabrication et le conditionnement de produits pharmaceutiques ainsi qu'un centre de recherche en toxicologie.

Le 30 mars 2021, le Groupe a acquis un site de production du groupe Novartis : Fareva Unterach. L'activité de Fareva Unterach comprend la production de génériques et produits stériles ainsi qu'un centre de recherche et développement.

Entrées/(sorties) nettes de trésorerie liées à l'acquisition des filiales

| En milliers d'euros | Fareva Mirabel | Fareva Unterach | Total |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|--------------|
| Contrepartie réglée en trésorerie | (340) | (349) | (689) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires acquis | - | 100 | 100 |
| Total | (340) | (249) | (589) |

Le prix d'acquisition mentionné ci-dessus ne prévoyait pas d'ajustement éventuel du prix basé sur des performances futures.

Ajustements de juste valeur

Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables avaient été déterminées de façon provisoire, en fonction des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces valeurs, qui étaient provisoires au 31 décembre 2021, sont définitives au 31 décembre 2022.

Les principaux ajustements entre la juste valeur de l'actif net acquis et la valeur nette comptable consolidée du Groupe sont les suivants :

Fareva Mirabel

- Hausse de la valorisation des ensembles immobiliers pour un montant total de 13 550 milliers d'euros ;
- Hausse de la valorisation des équipements industriels pour un montant total de 67 430 milliers d'euros ;
- Hausse de la valorisation des autres immobilisations corporelles pour un montant total de 7 859 milliers

d'euros ;

- La constatation d'impôts différés passifs nets d'un montant total de 22 173 milliers d'euros.

Fareva Unterach

- Hausse de la valorisation des ensembles immobiliers pour un montant total de 4 012 milliers d'euros ;
- La constatation d'impôts différés passifs nets d'un montant total de 1 003 milliers d'euros.

Détermination de l'écart d'acquisition

La juste valeur des actifs identifiables et passifs repris, convertis au cours du jour de l'acquisition, et l'écart d'acquisition s'analysait comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Fareva Mirabel | Fareva Unterach | Total |
|---------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------|
| Total coût d'acquisition | 340 | 349 | 689 |
| Immobilisations incorporelles | 5 714 | - | 5 714 |
| Immobilisations corporelles | 83 299 | 11 088 | 94 387 |
| Actifs non courants | 89 013 | 11 088 | 100 101 |
| Stocks et encours | 12 787 | 12 553 | 25 340 |
| Autres actifs courants | - | 8 | 8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 026 | 100 | 4 126 |
| Actifs courants | 16 813 | 12 661 | 29 474 |
| Actifs identifiables acquis | 105 826 | 23 749 | 129 575 |
| Engagements de retraite et assimilés | 640 | 2 578 | 3 218 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 91 | 51 | 142 |
| Passifs d'impôts différés | 22 173 | 1 003 | 23 176 |
| Passifs non courants | 22 904 | 3 632 | 26 536 |
| Provisions courantes | - | 92 | 92 |
| Emprunts et dettes financières courants | 88 | 28 | 116 |
| Dettes fournisseurs | 12 787 | - | 12 787 |
| Autres passifs courants | 3 421 | 16 888 | 20 309 |
| Passifs courants | 16 296 | 17 008 | 33 304 |
| Passifs repris | 39 200 | 20 640 | 59 840 |
| Total des actifs nets | 66 626 | 3 109 | 69 735 |
| Ecart d'acquisition | (66 286) | (2 760) | (69 046) |

Un écart d'acquisition négatif provisoire de 66 286 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé immédiatement en résultat net en « autres produit et charges non courants » pour Fareva Mirabel ; un écart d'acquisition négatif provisoire de 2 760 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé immédiatement en résultat net en « autres produit et charges non courants » pour Fareva Unterach. La valeur des actifs acquis et des passifs assumés n'a pas changé au cours de l'exercice 2022.

Au cours de l'exercice 2022, des stocks inclus dans le prix d'acquisition et comptabilisés en dette à la clôture du 31 décembre 2021 ont été réglés pour 5 391 milliers d'euros. Cette transaction n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat consolidé en 2022.

Incidence des acquisitions sur les résultats du Groupe

La contribution des acquisitions sur les résultats du Groupe en 2021 s'analysait comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Fareva Mirabel | Fareva Unterach | Total |
|-------------------------------|-------------------|--------------------|---------|
| Chiffre d'affaires | 75 739 | 47 590 | 123 329 |
| Résultat opérationnel courant | 15 367 | 4 308 | 19 675 |
| Ecart d'acquisition négatif | 66 286 | 2 760 | 69 046 |
| Résultat net | 78 662 | 6 274 | 84 936 |

3.3. Autres informations sur les évolutions de périmètre 2022

Innovation et Distribution de Marques (changement du contrôle)

Le 3 janvier 2022, le pacte d'actionnaires a été renégocié entre le groupe et l'entité associée. Le groupe a perdu le contrôle exclusif d'IDM. La société est désormais consolidée par mise en équivalence.

Les actifs et passifs suivant ont été déconsolidés :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 |
|----------------------------|------------------|
| Actifs non courants | 1 779 |
| Actifs courants | 7 649 |
| Total Actif | 9 428 |
| Passifs non courants | 989 |
| Passifs courants | 4 394 |
| Total Passif | 5 383 |

Cession de BCM Specials

Le 1^{er} décembre 2022, le Groupe a cédé la société BCM Specials. Cette opération s'est traduite par la décomptabilisation des actifs et des passifs de l'entité qui avaient été classés en actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2021, conformément à la norme IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le prix de cession est de 586 milliers d'euros, enregistré dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice et la moins-value de cession dégagée s'élève à -105 milliers d'euros. Elle est présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de l'exercice.

La contribution de BCM Specials aux résultats du Groupe est la suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | |
|----------------------------|---------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | | 1 495 |
| Résultat opérationnel | - | 3 762 |
| Résultat net | - | 3 753 |

3.4. Participations dans des entreprises associées

Principes comptables

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable. Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une

partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5.

Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état consolidé de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les dividendes reçus ou à recevoir des sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en diminution de la valeur nette des participations mises en équivalence.

Lors de l'acquisition de la participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout excédent du coût de la participation sur la quote-part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice est comptabilisé au titre de l'écart d'acquisition, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation. La valeur comptable des participations mises en équivalence est soumise à un test de dépréciation.

La quote-part du résultat net dans les entreprises associées est enregistrée en résultat opérationnel lorsque l'activité de ces sociétés s'inscrit dans le prolongement de l'activité du Groupe.

Le Groupe traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sans perte de contrôle comme des transactions entre actionnaires du Groupe. Une modification de participation donne lieu à un ajustement entre la valeur comptable des participations et des participations ne donnant pas le contrôle afin de refléter les intérêts relatifs dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée dans une réserve distincte des capitaux propres part du Groupe.

Les participations dans les entreprises associées s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Au 1er janvier | 227 | 226 |
| Changement de méthode | 1 404 | - |
| Distribution de dividendes | - | - |
| Quote-part du résultat net | 86 | 5 |
| Ecart de conversion | 3 | (4) |
| Au 31 décembre | 1 720 | 227 |

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'information financière à l'égard de chacune des entreprises associées du Groupe (données financières pour 100 %) :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| | Durlin Asia | IDM | Durlin Asia |
| Actifs non courants | 44 | 1 054 | 16 |
| Actifs courants | 421 | 9 527 | 499 |
| Passifs non courants | 21 | 636 | 27 |
| Passifs courants | 52 | 6 663 | 22 |
| Situation nette | 393 | 3 282 | 467 |
| Chiffre d'affaires | 181 | 21 964 | 278 |
| Résultat de l'exercice | (20) | 195 | 7 |
| Pourcentage d'intérêt | 49,00% | 45,48% | 49,00% |

4. Données opérationnelles

4.1. *Chiffre d'affaires*

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec le client ou un bon de commande émis par le client. Le Groupe comptabilise les produits correspondants lors du transfert de contrôle d'un bien ou d'un service à son client. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Pour la vente de produits, les clients obtiennent le contrôle des produits au moment où ceux-ci leur sont livrés et où ils les ont acceptés. Les factures sont émises et le chiffre d'affaires des ventes de produits est comptabilisé à ce moment.

Pour la vente de services, la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux prestations de services et de développement est établie au moment de la transmission des rapports et études au client.

Les méthodes comptables relatives aux différents biens et services proposés par le Groupe sont détaillées ci-après.

| Type de produit/service | Nature, moment de la réalisation de l'obligation de prestations, principales conditions de paiement | Méthodes comptables |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produits fabriqués | Concernant les produits fabriqués sur commande, le Groupe a déterminé que le client n'avait pas le contrôle des encours de production. En effet, ces produits sont fabriqués sur commande en vertu d'un contrat spécifique et, en cas d'une éventuelle rupture du contrat par le client, le Groupe peut prétendre au remboursement des frais engagés à date. | Selon la norme IFRS 15, le chiffre d'affaires des produits fabriqués est comptabilisé au moment de la livraison ou la mise à disposition du bien, c'est-à-dire au moment où le client accepte les biens, ainsi que les risques et avantages inhérents à la propriété ainsi transférée. |
| Prestations de développement | Concernant les prestations de développement, le Groupe a déterminé que le client n'avait pas le contrôle de tous les encours de production de services. En effet, ces services sont rendus sur commande en vertu d'un contrat spécifique et, en cas d'une éventuelle rupture du contrat par le client, le Groupe peut prétendre au remboursement des frais engagés à date. | Le chiffre d'affaires tiré de ces services est comptabilisé au moment de la transmission des rapports et études. |
| Paievements d'avance | Dans certains cas, le Groupe reçoit des paiements qui rémunèrent de manière anticipée des services à rendre par le Groupe sur les prochains exercices (exemple : réserve de capacité de production ou livraison de produits à un prix remisé). | Le chiffre d'affaire est reconnu au moment où le Groupe transfère le contrôle des produits concernés ou rend les services. |

Ventilation par activité

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de la vente de biens et de services progressivement et à un moment précis, dans les domaines suivants :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Cosmétique, ménager et industriel | 1 134 116 | 963 659 |
| Pharmacie, chimie fine | 912 478 | 815 150 |
| Négoce | 28 544 | 48 898 |
| Total | 2 075 138 | 1 827 707 |

Le chiffre d'affaires comptabilisé progressivement se rapporte exclusivement à des avances reçues. La part des avances reçues non encore comptabilisée en chiffre d'affaires est constatée en produits constatés d'avance au sein des autres passifs courants et non courants.

Ventilation par zone géographique

Le chiffre d'affaires ventilé par zone géographique se présente comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Europe | 1 486 513 | 1 374 027 |
| Amérique du Nord | 379 030 | 254 163 |
| Amérique du Sud | 107 704 | 99 688 |
| Afrique, Asie et Océanie | 101 892 | 99 828 |
| Total | 2 075 138 | 1 827 707 |

La ventilation par zone géographique est basée sur le pays du client facturé.

4.2. Créances clients

Principes comptables

Comptabilisation initiale

Les créances clients et les autres actifs courants sont enregistrés initialement à leur juste valeur qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Cette juste valeur peut prendre en compte un effet d'actualisation lorsque l'ancienneté des créances est supérieure à un an. Elles sont évaluées ultérieurement au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

Dépréciation

Évaluation des pertes de crédit attendues pour les clients « entreprises »

Le Groupe attribue à chacune de ses expositions une note de risque de crédit en fonction de données déterminées comme ayant une valeur prédictive du risque de perte (y compris, mais sans s'y limiter, les notations externes, les états financiers audités, les comptes de gestion et les projections de flux de trésorerie, ainsi que les informations disponibles dans la presse concernant les clients) et de son jugement, basé sur l'expérience, en matière de crédit. Les notes de risque de crédit sont définies selon des facteurs qualitatifs et quantitatifs indicatifs du risque de défaillance et cohérents avec les définitions des notations de crédit externes des agences.

L'exposition au sein de chaque note de risque de crédit est segmentée par zone géographique et par secteur. Un taux de pertes de crédit attendues est calculé pour chaque segment en fonction des éventuels défauts de paiement et de l'historique de pertes de crédit sur les six dernières années. Ces taux sont ajustés selon des facteurs d'échelle afin de refléter les différences entre les conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données ont été collectées, les conditions actuelles et la perception du Groupe du contexte économique au cours de la durée de vie attendue des créances.

Évaluation des pertes de crédit attendues pour les clients « particuliers »

Le Groupe utilise une matrice de calcul de dépréciation pour évaluer les pertes de crédit attendues sur les créances des clients individuels, qui comprennent de très nombreux soldes d'un faible montant.

Les taux de perte sont calculés selon la méthode du taux de roulement (« roll rate ») basée sur la probabilité qu'une créance passe par différentes étapes de défaillance jusqu'à devenir irrécouvrable. Les taux de roulement sont calculés séparément pour les expositions des différents segments, en fonction des caractéristiques communes de risque de crédit suivantes : zone géographique, durée de la relation client et type de produit acquis.

Les taux de pertes s'appuient sur l'historique des pertes de crédit réalisées au cours des six derniers exercices. Ils sont multipliés selon des facteurs d'échelle afin de refléter les différences entre les conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données historiques ont été collectées, les conditions actuelles et la perception du Groupe du contexte économique au cours de la durée de vie attendue des créances.

Les pertes de valeur associées à des créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat dans la ligne « dotations et reprises de provisions ».

Affacturage

Certaines sociétés du Groupe utilisent l'affacturage pour transférer certaines créances auprès d'un établissement bancaire. Lorsque les risques et les avantages sont cédés au factor, et notamment les risques de liquidité et les risques de crédit, les créances correspondantes sont décomptabilisées.

Les créances clients s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur brute | 272 854 | 251 666 |
| Dépréciations | (5 322) | (6 287) |
| Valeur nette | 267 532 | 245 379 |

Les dépréciations des créances s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Au 1er janvier | (6 287) | (6 363) |
| Sorties de périmètre | 92 | - |
| Dotations | (1 608) | (1 899) |
| Reprises | 2 529 | 1 848 |
| Écarts de conversion | (48) | 128 |
| Au 31 décembre | (5 322) | (6 287) |

Antériorité des créances

L'antériorité des créances s'analyse comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Créances non échues | 224 897 | 215 851 |
| Créances échues de moins de 30 jours | 24 474 | 18 938 |
| Créances échues entre 30 jours et 60 jours | 2 998 | 3 395 |
| Créances échues entre 60 jours et 90 jours | 4 197 | 2 896 |
| Créances échues depuis plus de 90 jours | 10 966 | 4 298 |
| Total | 267 532 | 245 379 |

Le Groupe considère que le montant des créances échues non dépréciées ne présente pas de risque avéré de non recouvrement.

Créances décomptabilisées

Le montant des créances cédées et décomptabilisées du poste « créances clients » dans le cadre des contrats d'affacturage est de 162 892 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (127 043 milliers d'euros au 31 décembre 2021). Ces créances n'étaient préalablement pas assurées. Le montant maximum possible des cessions de créances prévu par les contrats d'affacturage est de 10 % du chiffre d'affaires consolidé. Le Groupe conserve une implication au titre de ces créances cédées du fait de l'exposition aux risques commerciaux attachés à ces créances (risque de dilution).

4.3. Matières premières et consommables utilisés et stocks et en-cours

Principes comptables

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués sur la base du prix moyen pondéré. La valeur brute des matières premières, des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

En-cours et produits finis

Les produits finis et en-cours sont évalués au coût de revient de fabrication, qui comprend le coût des matières premières, le coût d'amortissement des machines, le coût de la main d'œuvre, ainsi qu'une quote-part de frais généraux liés à la production. Le coût de revient n'intègre pas les éventuels effets de la sous activité.

Dépréciation

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Des dépréciations sont éventuellement comptabilisées pour ramener le coût d'acquisition ou le coût de fabrication à la valeur nette de réalisation. Ces dépréciations sont constituées en fonction d'une analyse régulière par le Groupe pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut (notamment pour les fins de gamme), de la rotation lente et des problèmes de qualité. Les dépréciations sont comptabilisées sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte de résultat.

Les stocks s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|----------------------------------|------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|
| | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette |
| Matières premières | 303 827 | (31 172) | 272 656 | 248 462 | (19 335) | 229 127 |
| Produits en cours de fabrication | 106 757 | (18 138) | 88 620 | 100 890 | (16 501) | 84 389 |
| Produits finis et marchandises | 125 905 | (13 666) | 112 239 | 121 058 | (14 122) | 106 936 |
| Total | 536 489 | (62 975) | 473 514 | 470 409 | (49 958) | 420 451 |

4.4. Autres actifs courants

Les autres actifs courants se présentent comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-----------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Créances fiscales | 60 037 | 58 030 |
| Créances sociales | 1 584 | 1 479 |
| Fournisseurs : acomptes et avoirs | 3 293 | 12 810 |
| Charges constatées d'avance | 11 228 | 8 130 |
| Créances sur cessions d'immobilisations | - | - |
| Autres créances | 27 982 | 24 246 |
| Total | 104 123 | 104 695 |

Les créances fiscales comprennent des crédits d'impôts de 8 465 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (6 370 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les services facturés au Groupe alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur à la date de clôture.

Créances fiscales décomptabilisées

Le montant des créances fiscales cédées et décomptabilisées du poste « autres actifs courants » dans le cadre des contrats d'affacturage s'élevait à 13 527 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (27 033 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

4.5. Autres passifs courants et non courants

Principes comptables

Les dettes fournisseurs ayant une échéance inférieure à 12 mois, l'effet de la comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'a pas d'effet.

Les autres passifs sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres passifs comprennent notamment les crédits vendeurs liés à des regroupements d'entreprises.

Les autres passifs non courants comprennent la fraction à plus d'un an des autres passifs. Les autres passifs courants comprennent la fraction à moins d'un an des autres passifs.

Les produits constatés d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

- Les produits finis et services facturés dont le contrôle n'a pas été formellement transféré au client à la date de clôture. L'obtention du contrôle est effectuée au moment où les produits sont livrés et où ils ont été acceptés ;
- Certains paiements reçus des clients qui rémunèrent de manière anticipée des services garantis par le Groupe à rendre sur les prochains exercices (exemple : réserve de capacité de production) ;
- Les subventions d'investissement acquises mais non encore constatées au compte de résultat. Lorsque l'ensemble des conditions sont remplies, les subventions d'investissement sont réputées être acquises par le Groupe. Les subventions d'investissement acquises sont inscrites sur la ligne « subventions d'investissement » dans les « autres passifs non courants ». Ces subventions sont reprises sur la ligne « autres produits et charges » au compte de résultat, au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

Les autres passifs courants et non courants s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|----------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Produits constatés d'avance | 4 993 | 8 154 |
| Subventions d'investissements | 42 778 | 24 854 |
| Part non courante | 47 771 | 33 008 |
| Personnel et organismes sociaux | 105 947 | 101 650 |
| Dettes fiscales, hors impôts sur le résultat | 17 365 | 22 494 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 25 245 | 43 803 |
| Avances et acomptes reçus | 38 627 | 34 311 |
| Produits constatés d'avance | 38 927 | 39 774 |
| Autres passifs courants | 29 973 | 20 151 |
| Part courante | 256 085 | 262 183 |
| Total | 303 856 | 295 191 |

Le Groupe peut recevoir des versements d'avance sur des livraisons ou des prestations à réaliser. Lorsque les conditions de reconnaissance du revenu décrites ci-avant ne sont pas remplies, soit que les risques et avantages n'ont pas été transférés à l'acheteur, soit que des prestations restent à effectuer, le revenu correspondant est différé dans la rubrique « produits constatés d'avance ».

Le groupe a signé en 2021 trois contrats d'avances récupérables avec la Banque Publique d'Investissement (BPI) pour un montant cumulé de 49,6 millions d'euros dont 38,4 millions d'euros ont été reçus au 31 décembre 2022 (22,1 millions d'euros au 31 décembre 2021). Ces avances récupérables ne donneront pas lieu à remboursement si les investissements correspondants sont considérés comme achevés dans les 6 mois à compter de la signature du contrat (le projet d'investissement sera considéré comme achevé sous réserve de la fourniture des livrables tels que : bon de commande, preuve de paiement). Ces avances reçues de 38,4 millions d'euros sont considérées comme non remboursables compte-tenu de l'état d'avancement des projets et des dépenses engagées à date et / ou des livrables déjà communiqués à la BPI.

4.6. Autres achats et services extérieurs

Les autres achats et services extérieurs se présentent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| Energie | 55 422 | 39 043 |
| Frais d'entretien et de maintenance | 69 514 | 61 588 |
| Fournitures et achats | 79 107 | 60 970 |
| Personnel intérimaire | 67 897 | 54 545 |
| Honoraires et prestations de services | 51 211 | 43 657 |
| Frais de transport | 21 565 | 17 302 |
| Retraitement des déchets | 13 397 | 12 646 |
| Locations | 5 806 | 6 687 |
| Autres | 33 617 | 28 906 |
| Total | 397 536 | 325 343 |

Le poste « autres » comprend notamment les frais de laboratoires et les frais de déplacement.

Le montant des honoraires relatifs au contrôle légal des comptes annuels pour l'ensemble du groupe se répartit de la manière suivante pour le réseau PwC :

- Honoraires d'audit : le montant des honoraires est de 1 279 milliers d'euros pour l'exercice 2022 (1 121 milliers d'euros pour l'exercice 2021) ;
- Honoraires liés aux autres services d'assurance, honoraires fiscaux et autres honoraires : aucun honoraire

pour les exercices 2022 et 2021.

4.7. Dotations et reprises de provisions incluses dans le résultat opérationnel courant

Les dépréciations et provisions se présentent comme suit :

| En milliers d'euros | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|-------------------------------------------|-----------------|----------------|
| Dépréciations des stocks | (19 012) | (7 793) |
| Dépréciations des créances clients | 930 | (277) |
| Dépréciations des autres actifs courants | (84) | 140 |
| Dépréciations des actifs courants | (18 167) | (7 930) |
| Provisions pour risques et charges | (3 402) | (1 819) |
| Total dépréciations et provisions | (21 569) | (9 749) |

4.8. Autres produits et (charges) courants

Principes comptables

Les autres produits et charges courants comprennent principalement les éléments suivants :

- Le crédit d'impôt recherche relatif aux filiales françaises ;
- La quote-part des subventions d'investissement ;
- Les plus ou moins-value de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Les écarts de change sur les transactions commerciales.

Certaines sociétés françaises bénéficient d'un crédit d'impôt recherche. Le crédit est déterminé en fonction du niveau des dépenses de Recherche et Développement engagées par l'entreprise. Son règlement peut intervenir par imputation sur l'impôt sur les sociétés ou par paiement. Il est inscrit en « autres produits et charges courants » au compte de résultat dans la mesure où le règlement est certain.

Les autres produits et charges courants se détaillent comme suit :

| En milliers d'euros | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|-----------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Crédit d'impôt recherche | 6 116 | 6 315 |
| Ecart de change sur transactions commerciales | (828) | 1 346 |
| Plus ou (moins) values de cession d'immobilisations | 395 | 4 144 |
| Autres produits et (charges) | 15 733 | 29 472 |
| Total | 21 416 | 41 277 |

4.9. Autres produits et (charges) non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges non courants regroupent les événements inhabituels et peu fréquents ou un événement majeur intervenu pendant l'exercice qui serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Cette ligne comprend principalement les éléments suivants :

- Les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- Les écarts d'acquisition négatifs ;

- Les charges de restructuration, nettes des reprises de provisions correspondantes.

Les autres produits et charges non courants se présentent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|--------------------------------|----------------|---------------|
| Ecart d'acquisition négatifs | - | 70 591 |
| Autres charges opérationnelles | (4 255) | (8 732) |
| Total | (4 255) | 61 859 |

Les écarts d'acquisition négatifs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 correspondent aux regroupements d'entreprise avec Fareva Mirabel et Fareva Unterach (note 3.2).

Les autres charges opérationnelles correspondent aux coûts liés aux arrêts d'activité ou fermeture de site. Ces charges comprennent entre autres des indemnités de licenciement.

5. Charges et avantages du personnel

5.1. Charges de personnel

Les charges de personnel se présentent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Salaires et traitements | 431 020 | 395 621 |
| Charges sociales | 152 323 | 144 836 |
| Coûts des services rendus, nets des liquidations de régime | 8 447 | 8 467 |
| Total | 591 790 | 548 924 |

Effectifs

Les effectifs moyens en équivalent temps plein sont les suivants :

| | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|-------------------|---------------|---------------|
| Cadres | 1 504 | 1 416 |
| Employés-ouvriers | 9 962 | 10 339 |
| Total | 11 466 | 11 755 |

5.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Principes comptables

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues. Les dettes relatives aux cotisations sont comptabilisées sur la ligne « personnel et organismes sociaux » parmi les « autres passifs courants » du bilan.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective ou l'accord d'entreprise.

Évaluation des engagements liés aux régimes à prestations définies

Le passif constitué au titre des engagements de retraite à prestations définies concerne les indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises et les engagements de pensions de retraite en Allemagne.

Le passif constitué au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture, déduction faite des actifs du régime (si applicable). La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligation d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Le passif constitué au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé sur la ligne « engagements de retraite et assimilés » du bilan.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par calcul actuariel. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays et chaque entité. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraite et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan. Les engagements sont calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues tiennent compte des spécificités propres à chaque filiale et / ou pays. Les hypothèses actuarielles couvrent les domaines économiques et sociaux suivants : inflation, table de mortalité, évolution des salaires, taux de charges sociales, âge de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, un taux d'actualisation financier spécifique au pays ou les zones monétaires où sont situés les engagements.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont décrites ci-dessous.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation. Cette analyse de sensibilité est présentée ci-après dans cette note.

Coût financier

Le coût financier est comptabilisé sur la ligne « autres produits et charges financiers » au compte de résultat.

Gains et pertes actuariels

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul ainsi que les ajustements de l'obligation liés à l'expérience. Ces écarts sont directement comptabilisés dans les capitaux propres, dans les « autres éléments du résultat global ».

Coût des services passés

Le coût des services passés, lié à des modifications de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat sur la ligne « charges de personnel ».

Aucune modification de régime n'est intervenue en 2022 et en 2021.

Informations complémentaires sur les engagements

Lorsque les engagements sont préfinancés au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de fonds sont évalués à la juste valeur.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, en résultat, des engagements antérieurement comptabilisés, déduction faite des sommes éventuellement versées en compensation de la liquidation des plans.

Autres avantages long terme : médailles du travail, gratifications

Ces avantages couvrent les primes jubilaires accordées par les sociétés françaises, italiennes et allemandes et les gratifications accordées. Ils font l'objet d'une provision non courante au passif du bilan sur la base de la valeur actualisée des obligations contractuelles ou implicites.

La provision constituée au titre des autres avantages à long terme est comptabilisée sur la ligne « engagements de retraite et assimilés » du bilan.

Le Groupe n'externalise pas le financement de ces engagements.

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux autres avantages à long terme (médailles du travail, gratifications) sont immédiatement comptabilisés sur la ligne « charges de personnel » au compte de résultat.

Engagements de retraite et assimilés

Description des principaux régimes à prestations définies dans le Groupe

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité de départ à la retraite dont le montant varie en fonction des modalités de la convention collective dont ils relèvent. Pour certaines sociétés françaises, il existe des actifs de couverture couvrant une partie de ces engagements.

En Allemagne, le plan de retraite d'entreprise procure des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Il n'y a pas d'actifs de couverture couvrant une partie de ces engagements.

Autres avantages long terme : médailles du travail, gratifications

Ces avantages couvrent les primes jubilaires accordées par les sociétés françaises, italiennes et allemandes et les gratifications accordées.

Risques actuariels

Les régimes en vigueur dans les pays ci-dessus exposent le Groupe à des risques actuariels tels que : le risque de placement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque de salaire.

| | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque de placement | Une diminution du taux de rendement des actifs des régimes accroîtra le passif des régimes ; par contre, une augmentation du taux de rendement diminuera le passif des régimes. |
| Risque de taux d'intérêt | La valeur actualisée du passif des régimes à prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première catégorie. Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes; par contre, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des titres d'emprunt atténuera partiellement cette diminution. |
| Risque de longévité | La valeur actualisée du passif des régimes à prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter les passifs de ces régimes. En Allemagne, les prestations de retraite sont par ailleurs reversées aux veuves et orphelins en cas de décès du bénéficiaire. Le risque relatif aux prestations à verser aux personnes à charges des participants aux régimes n'est pas réassuré. |
| Risque de salaire | Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes; par contre, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des titres d'emprunt atténuera partiellement cette diminution. |

Hypothèses

Les principales hypothèses utilisées aux fins des évaluations actuarielles sont les suivantes :

| <i>En pourcentage</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Taux d'actualisation des retraites complémentaires - Allemagne | 3,85% | 1,10% |
| Taux d'actualisation des indemnités de départ à la retraite - France | 3,70% | 1,00% |
| Taux d'actualisation des autres avantages à long terme | entre 3,60% et 3,90% | entre -0,50% et 0,45% |
| Taux d'augmentation des salaires | entre 0% et 3,25% | entre 0% et 3,25% |
| Taux d'augmentation des pensions | entre 0% et 2% | entre 0% et 2% |
| Age de départ | 60 - 67 ans | 60 - 67 ans |
| Taux de rendement des actifs | entre 3,70% et 3,85% | entre 1,00% et 1,10% |

La longévité est basée sur les tables de mortalité actuelles dans les pays concernés.

Répartition des engagements par régimes

Les montants découlant de l'obligation du Groupe au titre de ses régimes à prestations définies sont les suivants :

| <i>En milliers d'euros</i> | Pays concernés | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| | | Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies | Juste valeur des actifs des régimes | Passif net découlant de l'obligation | Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies | Juste valeur des actifs des régimes | Passif net découlant de l'obligation |
| Retraites complémentaires | Allemagne | 67 935 | - | 67 935 | 111 783 | - | 111 783 |
| Indemnités de départ à la retraite | France | 45 182 | (15 854) | 29 328 | 61 574 | (21 973) | 39 600 |
| Total régimes postérieurs à l'emploi | | 113 117 | (15 854) | 97 262 | 173 357 | (21 973) | 151 383 |
| Médailles du travail | France | 5 607 | - | 5 607 | 7 075 | - | 7 075 |
| Autres | Principalement Allemagne, Autriche, Italie | 6 652 | - | 6 652 | 6 829 | - | 6 829 |
| Total autres avantages à long terme | | 12 259 | - | 12 259 | 13 904 | - | 13 904 |
| Total | | 125 376 | (15 854) | 109 522 | 187 261 | (21 973) | 165 288 |

Les engagements liés aux retraites complémentaires relatifs à des retraités inclus dans les montants ci-dessus s'élèvent à 29,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 (38,7 millions d'euros au 31 décembre 2021). Les autres engagements sont relatifs à des salariés actifs.

Variation de la valeur actualisée de l'obligation

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture | 187 261 | 180 940 |
| Coûts des services rendus au cours de l'exercice nets des liquidations de régime | 8 426 | 8 467 |
| Coût financier | 1 773 | 1 153 |
| (Gains) / pertes résultant des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi | (65 852) | (14 070) |
| Incidence des variations de périmètre | - | 14 872 |
| Prestations versées | (6 270) | (3 831) |
| Écarts de conversion | 38 | (270) |
| Obligation au titre des prestations définies à la clôture | 125 376 | 187 261 |

Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation générerait une hausse des engagements ci-dessus d'environ 7,8 millions d'euros.

5.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants (parties liées)

Le montant des rémunérations attribuées aux dirigeants et principaux managers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 7 747 milliers d'euros (8 458 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021). Ces rémunérations correspondent essentiellement à des avantages à court terme (salaires et bonus).

6. Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1. Écarts d'acquisition

Principes comptables

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise, diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | | 31 décembre 2021 | | | |
|----------------------------|------------------|---------------|------------------|----------------|---------------|----------------|
| | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette |
| Cosmétique | 122 493 | - | 122 493 | 121 648 | - | 121 648 |
| Pharmacie | 26 068 | - | 26 068 | 26 068 | - | 26 068 |
| Total | 148 562 | - | 148 562 | 147 716 | - | 147 716 |

Au 31 décembre 2022, les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dépréciations de l'exercice | Écarts de conversion | 31 décembre 2022 |
|----------------------------|------------------|---------------------------------------|--------------|----------|-----------------------------|----------------------|------------------|
| Cosmétique | 121 648 | 317 | - | - | - | 528 | 122 493 |
| Pharmacie | 26 068 | - | - | - | - | - | 26 068 |
| Total | 147 716 | 317 | - | - | - | 528 | 148 562 |

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2020 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dépréciations de l'exercice | Ecart de conversion | 31 décembre 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------------------------------|--------------|----------|--------------------------------|------------------------|---------------------|
| Cosmétique | 122 704 | - | - | - | - | (1 056) | 121 648 |
| Pharmacie | 30 771 | (4 703) | - | - | - | - | 26 068 |
| Total | 153 475 | (4 703) | - | - | - | (1 056) | 147 716 |

L'incidence des variations de périmètre provient de la différence entre l'écart d'acquisition provisoire et l'écart d'acquisition définitif. La différence n'étant pas matérielle, elle a été comptabilisée dans les comptes consolidés 2021.

6.2. Tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition

Principes comptables

Dépréciation des écarts d'acquisitions

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les UGT auxquelles a été affecté l'écart d'acquisition sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute dépréciation concernant un écart d'acquisition est comptabilisée sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat. Une dépréciation comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable avec la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, les tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés pour les 5 prochaines années et d'une valeur terminale. La valeur actualisée est calculée par application d'un taux d'actualisation après impôt qui reflète le coût moyen pondéré du capital du Groupe. Les risques spécifiques de l'actif sont pris en compte dans l'évaluation des flux de trésorerie futurs.

Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs testés sont regroupés au sein des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les groupes d'UGT retenus par le Groupe pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition correspondent aux secteurs opérationnels du Groupe utilisés pour analyser ses résultats dans son reporting interne :

- Secteur pharmaceutique ;
- Secteur cosmétique, industriel et ménager.

Une UGT comprend donc plusieurs sites de production ou sites de distribution s'ils appartiennent au même secteur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une dépréciation est enregistrée sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation de l'écart d'acquisition existant. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test systématique de dépréciation au 31 décembre 2022, conformément aux modalités décrites ci-dessus. Les tests réalisés n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater une dépréciation pour l'exercice 2022.

Principales hypothèses

La valeur d'utilité a été déterminée comme suit :

- Les flux de trésorerie sont issus de budgets et prévisions à moyen terme élaborés par le contrôle de gestion du Groupe et validés par la Direction ;
- Les taux de croissance retenus sur l'horizon explicite peuvent varier en fonction des spécificités des différents marchés géographiques ou sectoriels ;
- Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base d'un taux de 10,0 %, reflétant le coût moyen pondéré du capital du Groupe (8,5 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2021) ;
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif progressant de 1,5 % par an (1,5 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2021).

Tests de sensibilité

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses. La Direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

6.3. Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins le cumul des amortissements et le cumul des dépréciations. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût, moins le cumul des dépréciations.

Les marques et les autres actifs incorporels, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an, à la date de la clôture.

Immobilisations incorporelles générées en interne - frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors que le Groupe peut démontrer les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;

- Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Durée d'utilité et amortissement

Les durées d'utilité estimées sont généralement les suivantes :

| Type | Amortissement | Durée d'utilité |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Marque | Non amortie | Indéterminée |
| Carnets de commande | Rattaché à la reconnaissance du revenu correspondant | En fonction de la durée du contrat |
| Relations clients - contrat mono-client | Linéaire | En fonction de la durée du contrat |
| Relations clients - portefeuilles multi-clients | Dégressif selon le taux d'attrition estimé | 7 ans |
| Logiciels | Linéaire | 3 ans |

Dépréciation des immobilisations à durée d'utilité déterminée

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les dépréciations relatives aux immobilisations incorporelles amortissables sont constatées sur la ligne « dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles » du compte de résultat, et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement. Elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|---------------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------|------------------|-------------------------------|---------------|
| | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette |
| Marque | 642 | - | 642 | 642 | - | 642 |
| Carnets de commande | 12 189 | (5 716) | 6 473 | 12 172 | (5 698) | 6 473 |
| Relations clients | 21 381 | (19 067) | 2 314 | 22 940 | (17 263) | 5 677 |
| Concessions, brevets, licences | 68 176 | (44 594) | 23 581 | 62 449 | (35 938) | 26 511 |
| Autres immobilisations incorporelles | 24 132 | (12 915) | 11 216 | 19 840 | (10 139) | 9 701 |
| Immobilisations en cours et acomptes versés | 13 417 | (1 426) | 11 991 | 2 428 | - | 2 428 |
| Total | 139 938 | (83 719) | 56 218 | 120 471 | (69 038) | 51 433 |

Au 31 décembre 2022, les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dotations nettes | Ecart de conversion et reclassements | 31 décembre 2022 |
|-------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|---------------|------------|---------------------|--------------------------------------------|------------------------|
| Marque | 642 | - | - | - | - | - | 642 |
| Carnets de commande | 6 473 | - | - | - | - | - | 6 473 |
| Relations clients | 5 677 | (1 117) | - | - | (2 247) | 1 | 2 314 |
| Concessions, brevets, | 26 511 | (12) | 5 499 | - | (9 496) | 1 079 | 23 581 |
| Autres immobilisations incorporelles | 9 701 | (264) | 4 822 | (3) | (3 026) | (14) | 11 216 |
| Immobilisations en cours et a comptes versés | 2 428 | (7) | 5 068 | - | (2 003) | 6 505 | 11 991 |
| Total | 51 433 | (1 400) | 15 389 | (3) | (16 772)* | 7 571 ** | 56 218 |

* dont 1 584 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

** dont -7 milliers d'euros de réévaluation des éléments non monétaires en 1^{ère} application de la norme IAS 29 sur les économies hyperinflationnistes.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2020 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dotations nettes | Ecart de conversion et reclassements | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|---------------|-------------|---------------------|--------------------------------------------|------------------------|
| Marque | 642 | - | - | - | - | - | 642 |
| Carnets de commande | 6 473 | - | - | - | - | - | 6 473 |
| Relations clients | 8 337 | - | - | - | (2 661) | 1 | 5 677 |
| Concessions, brevets, | 22 353 | 5 714 | 3 196 | (4) | (9 356) | 4 607 | 26 511 |
| Autres immobilisations incorporelles | 8 952 | - | 4 150 | (7) | (2 426) | (969) | 9 701 |
| Immobilisations en cours et a comptes versés | 2 503 | - | 2 763 | - | - | (2 837) | 2 428 |
| Total | 49 261 | 5 714 | 10 109 | (10) | (14 442)* | 802 | 51 433 |

* dont 221 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

6.4. Immobilisations corporelles

Principes comptables

Comptabilisation initiale

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Traitement des coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée.

Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus. Le Groupe n'encourt pas de dépenses de gros entretien nécessitant la constitution d'une provision spécifique.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis en fonction des règles d'amortissement de la catégorie d'actif correspondant, ou sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat, si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat.

Durée d'utilité et amortissement

Les durées d'utilité estimées sont généralement les suivantes :

| Nature des actifs de cette catégorie | Durée d'utilité |
|---------------------------------------------|------------------------|
| Constructions | Entre 10 et 25 ans |
| Agencements | Entre 5 et 20 ans |
| Matériels et outillages | Entre 5 et 10 ans |
| Autres | Entre 5 et 12 ans |

Les terrains ne sont pas amortis.

Les valeurs résiduelles des actifs corporels du Groupe ne sont pas significatives. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Dépréciation des immobilisations à durée d'utilité déterminée

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les dépréciations relatives aux immobilisations corporelles amortissables sont constatées sur la ligne « dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles » du compte de résultat, et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement. Elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Actifs au titre du droit d'utilisation

Le Groupe loue des bureaux, des entrepôts, des équipements et des véhicules. Les contrats de location couvrent généralement des périodes fixes allant de 24 mois à 9 ans, et peuvent comporter des options de prolongation.

Les contrats peuvent contenir des composantes locatives et des composantes non locatives. Le Groupe affecte la contrepartie liée au contrat aux composantes locatives et non locatives en fonction de leurs prix individuels. Toutefois, pour les locations immobilières où le Groupe est preneur, il a décidé de ne pas séparer les composantes locatives et non locatives et de les comptabiliser comme une seule composante locative.

Les durées des contrats de location sont négociées individuellement et comportent un large éventail de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent pas de clauses autres que les sûretés sur les actifs loués qui sont détenues par le bailleur. Les actifs loués ne peuvent être utilisés pour garantir des emprunts.

Jusqu'à l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés soit en contrats de location-financement, soit en contrats de location simple. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition du Groupe.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- Le montant de l'évaluation initiale du passif locatif (voir la note 8.2 Emprunts et dettes financières) ;
- Le montant des paiements de loyers à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- Les coûts directs initiaux ; et
- Les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure. Si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme d'équipements et de véhicules et tous les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges de façon linéaire au compte de

résultat. Les contrats de location à court terme ont une durée inférieure ou égale à 12 mois. Les actifs de faible valeur comprennent les équipements informatiques et le petit mobilier de bureau.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|---------------------------------------------|------------------|-------------------------------|----------------|------------------|-------------------------------|----------------|
| | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette |
| Terrains et agencements | 47 849 | (1 044) | 46 804 | 45 508 | (875) | 44 633 |
| Constructions | 468 833 | (205 418) | 263 415 | 419 672 | (185 094) | 234 577 |
| Immeubles de placement | 3 670 | (1 482) | 2 189 | 3 670 | (1 482) | 2 189 |
| Installations techniques et machines | 965 572 | (585 498) | 380 074 | 881 389 | (508 281) | 373 108 |
| Autres installations, outillage et mobilier | 145 616 | (94 537) | 51 080 | 135 868 | (86 337) | 49 531 |
| Droits d'utilisation | 47 552 | (26 290) | 21 263 | 33 035 | (16 831) | 16 204 |
| Immobilisations en cours et acomptes versés | 200 943 | (15 449) | 185 494 | 172 531 | (15 129) | 157 403 |
| Total | 1 880 036 | (929 717) | 950 319 | 1 691 673 | (814 028) | 877 645 |

Les immobilisations en cours correspondent principalement à des lignes de production ou de conditionnement en cours d'installation qui ne sont pas encore mises en service et à des accroissements de capacités de production.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2021 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dotations nettes | Ecart de conversion et reclassements | 31 |
|---------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------------|--------------------------------------------|------------------|
| | | | | | | | décembre 2022 |
| Terrains et agencements | 44 633 | - | 829 | (23) | (170) | 1 535 | 46 804 |
| Constructions | 234 577 | - | 25 061 | (264) | (17 619) | 21 659 | 263 415 |
| Immeubles de placement | 2 189 | - | - | - | - | - | 2 189 |
| Installations techniques et machines | 373 108 | - | 34 407 | (2 652) | (72 368) | 47 579 | 380 074 |
| Autres installations, outillage et mobilier | 49 531 | (107) | 5 104 | (75) | (9 776) | 6 403 | 51 080 |
| Droits d'utilisation | 16 204 | - | 6 058 | (6) | (5 819) | 4 825 | 21 263 |
| Immobilisations en cours et acomptes versés | 157 403 | - | 108 395 | (70) | (584) | (79 649) | 185 494 |
| Total | 877 645 | (107) | 179 854 | (3 090) | (106 335)* | 2 352 ** | 950 319 |

* dont 231 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

** dont 5 350 milliers d'euros de réévaluation des éléments non monétaires en 1^{ère} application de la norme IAS 29 sur les économies hyperinflationnistes.

2022 voit la finalisation des programmes d'investissements qui se sont étalés sur plusieurs années au sein de la division API (en France et en Allemagne). Leurs objets étant d'augmenter entre autres les capacités de fabrication et d'optimiser les processus industriels et de pilotes / R&D. Nous avons également fortement investi dans la division stérile et cytotoxique au travers de deux filiales françaises, Excelvision pour le programme ApiJect devant se terminer en 2023 et Fareva Mirabel pour l'installation de lignes BFS (blow, fill and seal). Les programmes de transition IT démarrés en 2021 se poursuivent comme prévu. A ces projets spécifiques s'ajoute un niveau qui demeure soutenu de CAPEX récurrents et de maintenance.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2020 | Incidence des variations de périmètre | Acquisitions | Cessions | Dotations nettes | Ecart de conversion et reclassements | 31 décembre 2021 |
|----------------------------------------------|------------------|---------------------------------------|----------------|----------------|-------------------|--------------------------------------|------------------|
| Terrains et agencements | 32 023 | 12 178 | 494 | (694) | (139) | 772 | 44 633 |
| Constructions | 216 456 | 14 522 | 4 244 | (199) | (15 996) | 15 551 | 234 577 |
| Immeubles de placement | 2 270 | - | - | - | (81) | - | 2 189 |
| Installations techniques et machines | 311 716 | 69 520 | 18 243 | (2 320) | (69 073) | 45 021 | 373 108 |
| Autres installations, outillage et mobilier | 49 365 | 4 143 | 3 765 | (111) | (9 156) | 1 527 | 49 531 |
| Droits d'utilisation | 17 249 | 251 | 3 751 | (58) | (5 139) | 151 | 16 204 |
| Immobilisations en cours et à comptes versés | 115 548 | - | 116 425 | (343) | (15 129) | (59 098) | 157 403 |
| Total | 744 625 | 100 614 | 146 921 | (3 725) | (114 713)* | 3 924 | 877 645 |

* dont 378 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

En 2021, le Groupe a continué les programmes d'investissements de la division API en France et en Allemagne pour augmenter entre autres ses capacités de fabrication, d'optimisation des processus industriels et de pilotes / R&D. Il a également démarré des programmes de transition IT (essentiellement sur Fareva Mirabel) ainsi que des investissements transformants conformément à la nécessité d'intégrer de nouveaux clients (BFS, ségrégation des zones de conditionnements). A ces projets spécifiques s'ajoute un niveau qui demeure soutenu de CAPEX récurrents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Groupe a reçu 15,1 millions d'euros pour financer l'acquisition de certains équipements industriels. Ces équipements sous le contrôle de Fareva ont donc été inscrits à l'actif pour un montant équivalent. Les financements reçus ont été inscrits en « produits constatés d'avance ». A la clôture de l'exercice, la direction a revu l'utilisation estimée de ces équipements. La majeure partie de ces immobilisations sont liées à un projet industriel qui n'a plus de débouchés commerciaux immédiats. Les équipements concernés ont donc été dépréciés en totalité pour un montant de 15,1 millions d'euros et le financement reçu du client a été inscrit en totalité au compte de résultat. Il ne sera pas remboursé et ne trouve pas à être étalé sur la durée de vie commerciale du contrat ou la durée d'utilité des équipements.

Les actifs au titre du droit d'utilisation s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|---------------------------------------------|------------------|----------------------------|---------------|------------------|----------------------------|---------------|
| | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette | Valeur brute | Amortissem./ Dépréciations | Valeur nette |
| Terrains | 194 | - | 194 | 186 | - | 186 |
| Constructions | 11 927 | (4 089) | 7 838 | 10 327 | (2 897) | 7 429 |
| Installations techniques et machines | 9 488 | (6 346) | 3 141 | 7 313 | (4 285) | 3 029 |
| Autres installations, outillage et mobilier | 25 944 | (15 854) | 10 090 | 15 209 | (9 649) | 5 560 |
| Total | 47 552 | (26 290) | 21 263 | 33 035 | (16 831) | 16 204 |

Les passifs locatifs correspondant aux actifs au titre du droit d'utilisation sont détaillés dans la note 8.2 *Emprunts et dettes financières*.

7. Autres provisions et passifs éventuels

7.1. Autres provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation du Groupe vis-à-vis d'un tiers, qui résulte d'un fait générateur passé, dont la mesure peut être estimée de manière fiable, et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte du résultat.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les variations de provisions s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 | Incidence des variations de périmètre | Dotations | Reprises utilisées | Reprises non utilisées | Ecart de conversion | 31 décembre 2022 |
|----------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|--------------|-----------------------|------------------------------|------------------------|------------------------|
| Provisions pour litiges | 172 | - | 99 | (122) | - | - | 149 |
| Autres provisions | 2 702 | - | 1 187 | (910) | - | 52 | 3 030 |
| Part non courante | 2 874 | - | 1 285 | (1 032) | - | 52 | 3 179 |
| Provisions pour litiges | 3 667 | - | 3 640 | (1 655) | (308) | (7) | 5 337 |
| Provisions pour restructurations | 1 618 | - | - | (609) | - | 7 | 1 016 |
| Autres provisions | 5 646 | - | 3 110 | (1 574) | (195) | (1 230) | 5 757 |
| Part courante | 10 931 | - | 6 750 | (3 838) | (503) | (1 231) | 12 110 |
| Total | 13 806 | - | 8 036 | (4 870) | (503) | (1 179)* | 15 289 |

* dont 3 milliers d'euros de réévaluation des éléments non monétaires en 1^{ère} application de la norme IAS 29 sur les économies hyperinflationnistes.

7.2. Passifs éventuels

Principes comptables

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ; ou
- Une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions juridiques et est soumis à des contrôles fiscaux. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque probable est identifié et qu'une estimation de son coût est possible.

Risque fiscal France

Le Groupe a fait l'objet en France d'un contrôle fiscal portant sur les périodes 2008 à 2020.

L'administration fiscale conteste le calcul de l'impôt tel que déterminé en France par le groupe au titre de ses opérations internationales entre filiales. Le Groupe a reçu des propositions de rectification au titre du complément d'impôts, des taxes, des intérêts de retard et des pénalités. La période 2018 à 2020 est toujours en cours de vérification.

Les échanges sont toujours en cours entre le Groupe et l'administration fiscale.

La direction, assistée de son conseil fiscal, considère que le Groupe dispose de solides arguments pour contester la proposition de rectification en cas de contentieux. De ce fait, la direction considère que le risque n'est pas probable et aucun passif fiscal n'a été comptabilisé.

Risque fiscal Italie

Le Groupe a fait l'objet en Italie de contrôles fiscaux sur plusieurs filiales portant sur les périodes 2014 à 2017.

L'administration fiscale conteste la déductibilité de certaines charges intragroupe. Ces filiales ont reçu des notifications de redressements au titre du complément d'impôts, des intérêts de retard et des pénalités.

Le Groupe conteste l'ensemble de ces redressements et des procédures contentieuses sont en cours devant les tribunaux soit en première instance, soit en deuxième instance.

La direction, assistée de son conseil fiscal, considère que le Groupe dispose de solides arguments pour contester la proposition de rectification. De ce fait, la direction considère que le risque n'est pas probable et aucun passif fiscal n'a été comptabilisé.

Risque litige client

Concomitamment à la reprise du site en 2018, Fareva Morton Grove avait signé un contrat de fabrication de produits (« MSA ») avec un client.

A partir de fin 2021, le client ne respecte plus les termes de paiement agréés avec Fareva Morton Grove et de ce fait met à risque la situation de trésorerie de la filiale.

La trésorerie étant déjà affectée par une reprise compliquée post pandémie Covid et une chaîne logistique toujours fortement désorganisée, cette situation n'a pas laissé d'autre alternative à Fareva Morton Grove que de résilier le contrat le 31 mars 2022 après plusieurs injonctions de paiement faites au client. En juin 2022, le client a déposé plainte contre Fareva Morton Grove alléguant qu'elle avait enfreint les dispositions du MSA. En juin 2022, la cour a rendu une injonction préliminaire exigeant que Fareva Morton Grove continue de produire pendant une période de transition telle que prévue par le MSA jusqu'au 31 octobre 2022 et qui a ensuite été étendue d'un commun accord entre les deux parties jusqu'au 31 mars 2023. Au cours de la procédure judiciaire, le client a ensuite accusé Fareva Morton Grove de ne pas respecter l'injonction préliminaire et a demandé des dommages et intérêts en réparation pour un montant significatif.

A la date d'arrêt des comptes, la procédure est toujours en cours et la cour a demandé que les parties s'engagent dans une procédure d'investigation préalable pour recueillir des éléments de preuves destinés à favoriser le déroulement du procès, avant une prochaine audience.

Dans ce litige, les avocats de Fareva Morton Grove indiquent que cette demande est sujette à contestation tant en fait qu'en droit de la part de Fareva Morton Grove et que les demandes faites par le client sont disproportionnées. Compte tenu de l'incertitude liée à l'évaluation de la probabilité de l'issue du litige et de l'incapacité à chiffrer de manière fiable une quelconque sortie de ressources, aucune provision n'est constatée dans les comptes.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel, ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité du Groupe.

8. Financement et instruments financiers

8.1. Actifs financiers non courants et courants

Principes comptables

Cette catégorie comprend principalement les actifs financiers, les prêts et les dépôts de garantie et cautionnement.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. En cas d'indication objective d'une dépréciation de ces titres (baisse significative ou prolongée), une dépréciation est comptabilisée sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte de résultat.

Les autres actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

Les actifs financiers se détaillent comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|----------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|
| | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
| Participations non consolidées | 761 | (44) | 717 | 2 001 | (44) | 1 957 |
| Autres actifs financiers | 969 | (2) | 966 | 675 | (2) | 672 |
| Total autres actifs financiers non courants | 1 730 | (46) | 1 683 | 2 676 | (46) | 2 629 |
| Prêts à des participations non consolidées | - | - | - | 109 | - | 109 |
| Autres actifs financiers | 1 135 | - | 1 135 | 1 272 | - | 1 272 |
| Intérêts courus non échus | - | - | - | - | - | - |
| Total autres actifs financiers courants | 1 135 | - | 1 135 | 1 381 | - | 1 381 |

8.2. Emprunts et dettes financières

Principes comptables

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an des emprunts et autres financements.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- La part à moins d'un an des emprunts et autres financements ;
- Les découverts bancaires.

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à la mise en place de l'emprunt. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements et encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération.

Passifs locatifs

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition du Groupe.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les passifs locatifs comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- Les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;

- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- Les sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- Le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- Les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif. Le Groupe n'a pas la certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Le Groupe estime que le taux d'intérêt implicite ne peut être facilement déterminé, et utilise donc le taux d'emprunt marginal, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour déterminer le taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- Utilise, si possible, un financement externe récent obtenu par le preneur, puis l'ajuste pour tenir compte de l'évolution des conditions de financement depuis l'obtention du financement externe ;
- Utilise une approche progressive qui commence par un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque de crédit pour les contrats de location détenus par le Groupe, et qui ne disposent pas de financement externe récent ; et
- Effectue des ajustements propres au contrat de location - durée, pays, devise et garantie.

Le Groupe n'est pas exposé à des augmentations futures potentielles des loyers variables basés sur un indice ou un taux, qui ne sont pas incluses dans le passif locatif jusqu'à la prise d'effet. Le cas échéant, lorsque les paiements de loyers sont ajustés en fonction d'un indice ou d'un taux, le passif locatif est réévalué et ajusté par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La partie charge financière est comptabilisée dans le « coût de l'endettement financier net » au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde du passif.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme d'équipements et de véhicules et tous les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges de façon linéaire au compte de résultat. Les contrats de location à court terme ont une durée inférieure ou égale à 12 mois. Les actifs de faible valeur comprennent les équipements informatiques et le petit mobilier de bureau.

Les contrats de location ne comportent pas de paiements variables liés à la vente ou la performance du bien.

Comptabilisation des instruments dérivés de taux

En cas de couverture de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres.

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont enregistrées sur la ligne « autres charges et produits financiers » en résultat financier.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2022, les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 | Incidence des variations de périmètre | Nouveaux emprunts | Remboursements d'emprunts | Effet du taux d'intérêt effectif | Ecarts de conversion | Variation des intérêts courus non échus et des découverts bancaires | 31 décembre 2022 |
|-----------------------------|------------------|---------------------------------------|-------------------|---------------------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------|
| Financements 2022 | - | - | 248 127 | - | - | - | - | 248 127 |
| Financements 2021 | | | | | | | | |
| - Schuldschein | 199 508 | - | - | - | 72 | - | - | 199 580 |
| - Convention de crédit | 14 195 | - | - | (14 250) | 55 | - | - | - |
| Financements 2020 | 211 333 | - | - | - | 22 | - | - | 211 355 |
| Financements 2019 | 59 833 | - | - | - | 41 | - | - | 59 874 |
| Financements 2018 | | | | | | | | |
| - Ligne de crédit | 48 822 | - | - | (48 877) | 55 | - | - | - |
| - CAPEX | 36 969 | - | - | (37 042) | 73 | - | - | - |
| - Ligne de crédit revolving | 64 816 | - | 95 000 | (160 000) | 184 | - | - | - |
| Autres emprunts bancaires | 1 827 | (989) | 2 580 | (28) | - | - | - | 3 391 |
| Passifs de location | 13 952 | - | 6 058 | (6 111) | - | 27 | - | 13 927 |
| Intérêts courus non échus | 1 842 | - | - | - | - | - | 1 021 | 2 861 |
| Découverts bancaires | 20 056 | (3) | - | - | - | 542 | 13 549 | 34 144 |
| Total | 673 154 | (992) | 351 765 | (266 308) | 502 | 569 | 14 570 | 773 258 |

Au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2020 | Incidence des variations de périmètre | Nouveaux emprunts | Remboursements d'emprunts | Effet du taux d'intérêt effectif | Ecarts de conversion | Variation des intérêts courus non échus et des découverts bancaires | 31 décembre 2021 |
|-----------------------------|------------------|---------------------------------------|-------------------|---------------------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------|
| Financements 2021 | | | | | | | | |
| - Schuldschein | - | - | 199 508 | - | - | - | - | 199 508 |
| - Convention de crédit | - | - | 14 937 | (750) | 8 | - | - | 14 195 |
| Financements 2020 | 75 000 | - | 136 312 | - | 21 | - | - | 211 333 |
| Financements 2019 | 59 792 | - | - | - | 41 | - | - | 59 833 |
| Financements 2018 | | | | | | | | |
| - Ligne de crédit | 81 328 | - | - | (32 589) | 83 | - | - | 48 822 |
| - CAPEX | 55 443 | - | - | (18 521) | 47 | - | - | 36 969 |
| - Ligne de crédit revolving | 64 695 | - | 40 000 | (40 000) | 121 | - | - | 64 816 |
| Financements 2014 | | | | | | | | |
| - à taux fixe | 224 842 | - | - | (225 000) | 158 | - | - | - |
| - à taux variable | 24 982 | - | - | (25 000) | 18 | - | - | - |
| Autres emprunts | 1 288 | - | 949 | (381) | - | (29) | - | 1 827 |
| Passifs de location | 15 557 | 257 | 3 748 | (5 697) | - | 88 | - | 13 952 |
| Intérêts courus non échus | 1 580 | - | - | - | - | 2 | 259 | 1 842 |
| Découverts bancaires | 22 073 | - | - | - | - | 930 | (2 947) | 20 056 |
| Total | 626 579 | 257 | 395 454 | (347 938) | 497 | 992 | (2 687) | 673 154 |

Répartition par échéance

Au 31 décembre 2022, les emprunts et dettes financières s'analysent selon les échéances suivantes :

31 décembre 2022

| <i>En milliers d'euros</i> | Total bilan hors effet du taux d'intérêt effectif | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 et au- delà |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------------|
| Financements 2022 | 250 000 | 25 000 | 37 500 | 37 500 | 37 500 | 112 500 |
| Financements 2021 | 200 000 | - | - | - | 55 000 | 145 000 |
| Financements 2020 | 211 500 | - | - | - | - | 211 500 |
| Financements 2019 | 60 000 | - | - | - | 60 000 | - |
| Autres emprunts bancaires | 3 391 | 3 391 | - | - | - | - |
| Passifs de location | 13 927 | 4 658 | 3 463 | 2 446 | 1 511 | 1 849 |
| Intérêts courus non échus | 2 861 | 2 861 | - | - | - | - |
| Découverts bancaires | 34 144 | 34 144 | - | - | - | - |
| Total | 775 822 | 70 054 | 40 963 | 39 946 | 154 011 | 470 849 |

Au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes financières s'analysent selon les échéances suivantes :

31 décembre 2021

| <i>En milliers d'euros</i> | Total bilan hors effet du taux d'intérêt effectif | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 et au- delà |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|---------------------|
| Financements 2021 | | | | | | |
| - Schuldschein | 200 000 | - | - | - | - | 200 000 |
| - Convention de crédit | 14 250 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 2 250 |
| Financements 2020 | 211 500 | - | - | - | - | 211 500 |
| Financements 2019 | 60 000 | - | - | - | - | 60 000 |
| Financements 2018 | | | | | | |
| - Ligne de crédit | 48 877 | 32 589 | 16 288 | - | - | - |
| - CAPEX | 37 042 | 18 521 | 18 521 | - | - | - |
| - Ligne de crédit revolving | 65 000 | - | 65 000 | - | - | - |
| Autres emprunts bancaires | 1 827 | 1 106 | 320 | 280 | 58 | 63 |
| Passifs de location | 13 952 | 4 482 | 3 408 | 2 432 | 1 710 | 1 921 |
| Intérêts courus non échus | 1 842 | 1 842 | - | - | - | - |
| Découverts bancaires | 20 056 | 20 056 | - | - | - | - |
| Total | 674 347 | 81 596 | 106 537 | 5 712 | 4 768 | 475 734 |

8.3. Résultat financier

Principes comptables

Le coût de l'endettement comprend :

- Les charges d'intérêts sur les dettes financières, intégrant les frais d'émission d'emprunts ;
- Les charges d'intérêts sur les découverts bancaires ;
- L'impact des instruments financiers de couverture ;
- Les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers sont constitués :

- Des autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- Des incidences sur le résultat des titres de participations non consolidés (dividendes, dépréciations, résultat de cession) ;
- Des écarts de change sur les dettes financières ;
- Des charges financières sur engagements de retraite et assimilés ;
- De l'effet de l'actualisation des actifs et passifs (hors avantages du personnel) ;

Les gains et pertes sur la situation monétaire nette correspondent à l'application de la norme IAS 29 sur les économies hyperinflationnistes (note 2.5).

Le résultat financier se détaille comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Coût de l'endettement financier brut | (18 342) | (17 408) |
| Intérêts sur passifs de loyers | (409) | (373) |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 474 | 1 862 |
| Coût de l'endettement financier net | (15 277) | (15 919) |
| Ecart de change | 5 197 | 7 817 |
| Charges financières sur engagements de retraite et assimilés | (1 591) | (985) |
| Dotations et reprises de provisions | (1) | (963) |
| Autres produits et (charges) financiers | (102) | (942) |
| Autres produits et (charges) financiers | 3 503 | 4 927 |
| Gain/(perte) sur la situation monétaire nette | 5 426 | - |
| Total | (6 348) | (10 992) |

8.4. Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur.

Actifs financiers

Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Les instruments dérivés intégrés à des contrats dont l'hôte est un actif financier entrant dans le champ de la norme n'en sont jamais séparés. A contrario, ces instruments financiers hybrides sont considérés dans leur ensemble aux fins de leur classification.

Les catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

| Catégories | Classement | Evaluation | Nature des actifs de cette catégorie |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actifs financiers au coût amorti | <p>Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et • Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. | <p>Ces actifs sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat respectivement sur les lignes « autres profits et charges financiers », « autres produits et charges financiers » et « dotations et reprises de provisions ». Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.</p> | <p>Les actifs financiers au coût amorti comprennent essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, prêts aux participations non consolidées, créances clients et autres créances, trésorerie et équivalents de trésorerie.</p> |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat | <p>Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit ci-dessous sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.</p> <p>Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont la gestion et l'appréciation de la performance sont effectuées sur la base de la juste valeur sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.</p> | <p>Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat sur la ligne « autres produits et charges financiers ».</p> | <p>Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées.</p> |
| Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | <p>Un instrument de dette est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ; et • Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal | <p>Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les produits d'intérêts calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat respectivement sur les lignes « autres produits et charges financiers » et « dotations et reprises de provisions ». Les autres profits et pertes nets sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les profits et pertes cumulés</p> | <p>Le Groupe ne détient pas de tels instruments.</p> |

| Catégories | Classement | Evaluation | Nature des actifs de cette catégorie |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| | et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. | en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat. | |
| Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | Un instrument de capitaux propres est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la comptabilisation initiale d'un titre de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du titre. Ce choix est fait pour chaque investissement. | Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en « autres produits et charges financiers » dans le résultat, à moins que le dividende ne représente clairement la récupération d'une partie du coût du placement. Les autres profits et pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés en résultat. | Le Groupe ne détient pas de tels instruments. |

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui, autrement, remplirait les conditions pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable (« accounting mismatch ») qui serait autrement survenue.

Sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative initialement évaluée à la valeur de transaction, un actif financier est d'abord évalué à la juste valeur augmentée, pour les éléments non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont susceptibles d'être dépréciés en raison de pertes de crédit avérées (« credit impaired »). Un actif financier est ainsi déprécié en raison d'un ou plusieurs événements intervenus qui ont un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif.

Au bilan, les corrections de valeur pour pertes liées aux actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs.

Passifs financiers

Les catégories de passifs financiers sont les suivantes :

| Catégories | Classement | Evaluation | Nature des actifs de cette catégorie |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | Les passifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. | Ces passifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes, sont comptabilisés en résultat. | Le Groupe ne détient pas de tels instruments. |

| | | | |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Passifs financiers au coût amorti | Les autres passifs financiers sont ceux qui ne sont pas classés dans les « passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ». | Les autres passifs financiers (y compris les emprunts et les dettes fournisseurs et autres créditeurs) sont ultérieurement évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. | Cette rubrique comprend essentiellement les emprunts, les dettes fournisseurs et les autres créditeurs. |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|

8.5. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Comptabilité de couverture

Le Groupe peut désigner certains instruments de couverture comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

Les variations de juste valeur des instruments ainsi contractés pour la couverture de certaines dettes sont comptabilisées directement dans les « autres éléments du résultat global » pour la partie efficace de la couverture et, en l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments financiers dérivés sont enregistrées sur la ligne « coût de l'endettement financier net » ou en « autres produits et charges financiers » en résultat financier.

Evaluation des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La valeur de marché est établie sur la base des données de marché et elle est confirmée par des cotations d'établissements financiers.

Les instruments financiers sont présentés en 3 catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : cours observés sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : des données, autres que les prix ou cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix) ;
- Niveau 3 : données relatives aux instruments financiers non basées sur des données observables de marché.

Les instruments dérivés contractés par le Groupe au 31 décembre 2022 sont exclusivement liés à la gestion du risque de taux d'intérêt. Ils sont qualifiés de dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie. Le risque de taux est géré globalement par rapport à la dette financière nette du Groupe afin de se prémunir contre une hausse éventuelle de taux d'intérêt. Pour ce faire, le Groupe a contracté des swaps auprès d'établissements bancaires de premier plan.

Selon leur juste valeur et leur maturité, les instruments financiers dérivés sont classés en « actifs non courants », « actifs courants », « passifs non courants » ou « passifs courants ».

Les caractéristiques de ces instruments financiers dérivés sont les suivantes :

| En milliers d'euros | Taux receveur | Taux payeur | Notionnel | Date de départ | Date de maturité | Justes valeurs | | | |
|---------------------------------------|----------------|-------------|-----------|----------------|------------------|------------------|----------|------------------|------------|
| | | | | | | 31 décembre 2022 | | 31 décembre 2021 | |
| | | | | | | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Swap de taux - BNP Paribas | Euribor 3 mois | 0,198% | 50 000 | 9 avril 2019 | 20 juin 2023 | 628 | - | - | 119 |
| Swap de taux - Crédit Agricole | Euribor 3 mois | 0,220% | 23 500 | 11 avril 2019 | 29 juillet 2023 | 399 | - | - | 68 |
| Instruments financiers dérivés | | | | | | 1 027 | - | - | 187 |

Suite au refinancement d'une partie de l'endettement du groupe, les swaps ne qualifient plus à la comptabilité de couverture et la variation de juste valeur est désormais enregistrée au compte de résultat.

Les variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont les suivantes :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Instruments de taux : | | |
| Part efficace enregistrée dans les "autres éléments du résultat global" | - | 189 |
| Part inefficace enregistrée dans le "coût de l'endettement financier net" | - | - |
| Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture | - | 189 |
| Instruments de taux : | | |
| Variation de juste valeur enregistrée dans le "coût de l'endettement financier net" | 1 215 | - |
| Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transactions | 1 215 | - |
| Total enregistré dans les "autres éléments du résultat global" | - | 189 |
| Total enregistré dans le "coût de l'endettement financier net" | 1 215 | - |
| Total enregistré dans les "autres produits et charges financiers" | - | - |

8.6. Gestion du risque financier

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risques de marché, risque de crédit, et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Gestion du risque de liquidité

Le Groupe a adopté une gestion prudente du risque de liquidité visant à conserver un niveau suffisant de liquidités, à disposer de ressources financières nécessaires à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et à être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Financements 2022

Le 20 décembre 2022, le groupe a signé une convention de crédit de 350 millions d'euros. Cette convention de crédit a permis notamment le remboursement des conventions de crédit 2018 et 2021 et est composée des lignes suivantes :

- Ligne de crédit amortissable d'un montant de 250 millions d'euros tirée en totalité au 31 décembre 2022 avec une échéance finale au 31 décembre 2027 ;
- Ligne de crédit revolving d'un montant de 100 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2022.

Financement 2021

Le 7 décembre 2021, un emprunt obligataire type « Schuldschein » d'un montant total de 200 millions d'euros a été émis. Il a été tiré en totalité en 2021. Il est remboursable in fine en 2026, 2028 et 2031.

Tableau des risques de liquidité et de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés du Groupe ainsi que les périodes de remboursement convenues. Le tableau a été préparé à partir des flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Le tableau comprend les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir du taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

| <i>En milliers d'euros</i> | Taux d'intérêt moyen pondéré | Total au 31 décembre 2022 | Moins d'un an | De 1 à 2 ans | Entre 2 et 5 ans | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------|------------------------------|---------------------------|----------------|---------------|------------------|----------------|
| Financements 2022 | 3,17% | 250 000 | 25 000 | 37 500 | 75 000 | 112 500 |
| Financements 2021 | 3,16% | 200 000 | - | - | 55 000 | 145 000 |
| Financements 2020 | 3,15% | 211 500 | - | - | - | 211 500 |
| Financements 2019 | 4,07% | 60 000 | - | - | 60 000 | - |
| Autres emprunts bancaires | - | 3 391 | 3 391 | - | - | - |
| Contrats de location financement | - | 13 927 | 4 658 | 3 463 | 3 957 | 1 849 |
| Découverts bancaires | - | 2 861 | 2 861 | - | - | - |
| Dettes portant intérêts | | 291 678 | 10 910 | 3 463 | 63 957 | 213 349 |
| Flux d'intérêts associés | | 82 031 | 23 333 | 22 541 | 21 354 | 14 803 |
| Endettement financier | | 373 709 | 34 243 | 26 005 | 85 311 | 228 152 |
| Dettes fournisseurs | - | 316 212 | 316 212 | - | - | - |
| Autres passifs non courants | - | 47 771 | - | 47 771 | - | - |
| Autres passifs courants | - | 256 085 | 256 085 | - | - | - |
| Total des passifs financiers | | 993 778 | 606 541 | 73 775 | 85 311 | 228 152 |

Facilité de financement et réserves de liquidité

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Facilités de découvert bancaire | | |
| <i>Montant prélevé</i> | 34 144 | 20 056 |
| <i>Montant non prélevé</i> | 61 185 | 61 912 |
| | 95 329 | 81 968 |
| Facilités d'emprunts bancaires | | |
| <i>Montant prélevé</i> | 724 891 | 424 793 |
| <i>Montant non prélevé</i> | 100 000 | 85 000 |
| | 824 891 | 509 793 |
| Total des montants non prélevés des facilités de financement | 161 185 | 146 912 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 134 060 | 174 294 |
| Total des réserves de liquidités | 295 245 | 321 206 |

Respect des ratios bancaires

Dans le cadre des conventions de crédit 2022, 2021, 2020 et 2019, le Groupe est soumis au respect de deux ratios financiers calculés deux fois par an sur une période de 12 mois (au 30 juin et au 31 décembre) :

- Leverage ratio : dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé ;
- Gearing ratio : dettes nettes consolidées / capitaux propres consolidés.

Les ratios ne doivent pas dépasser les seuils suivants :

| | | Leverage | Gearing |
|------------------|------------------------------|----------|---------|
| Financement 2019 | au 30 juin 2023 | 4,00 | 1,25 |
| | à partir du 31 décembre 2023 | 3,00 | 1,00 |
| Financement 2020 | au 30 juin 2023 | 4,00 | 1,25 |
| | à partir du 31 décembre 2023 | 3,75 | 1,25 |
| Schuldschein | | 4,00 | NA |
| Financement 2022 | au 30 juin 2023 | 4,00 | 1,25 |
| | au 31 décembre 2023 | 3,50 | 1,25 |
| | au 30 juin 2024 | 3,50 | 1,00 |
| | à partir du 31 décembre 2024 | 3,00 | 1,00 |

Le non-respect d'un des deux ratios entraînerait l'exigibilité immédiate de la totalité de ces financements.

Au 31 décembre 2022, le Groupe respecte ses obligations en matière de ratios bancaires.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et peut donc être exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs libellés en devises et des investissements nets dans des activités à l'étranger.

Exposition au risque de change

Les principaux actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères se décomposent comme suit au 31 décembre 2022 :

| <i>En milliers (contre valeur euros)</i> | BRL | COP | GBP | MXN | PLN | RUB | TRL | UAH | USD | EUR | Total |
|----------------------------------------------------------|---------------|--------------|------------------|----------------|-----------------|--------------|---------------|--------------|------------------|------------------|------------------|
| Actifs financiers non courants | - | - | - | - | - | - | - | 2 | 224 | 741 | 966 |
| Créances clients | 24 965 | 3 054 | 15 593 | 1 960 | 2 399 | 1 619 | 16 858 | (130) | 38 134 | 163 081 | 267 532 |
| Actifs d'impôt exigible | 4 326 | 2 423 | - | 1 | - | - | - | - | 2 | 5 041 | 11 793 |
| Autres actifs courants | 4 188 | 2 607 | 4 895 | 870 | 979 | 819 | 4 059 | 163 | 573 | 85 998 | 105 150 |
| Actifs financiers courants | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 135 | 1 135 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 22 765 | 1 510 | 26 464 | 3 048 | 698 | 4 201 | 31 179 | 1 554 | 7 019 | 35 623 | 134 060 |
| Total des actifs monétaires | 56 244 | 9 594 | 46 952 | 5 879 | 4 075 | 6 638 | 52 096 | 1 588 | 45 951 | 291 618 | 520 636 |
| Passifs financiers non courants | 599 | 1 443 | 71 850 | 8 047 | 21 476 | - | - | - | 92 226 | 507 564 | 703 204 |
| Passifs financiers courants | 10 | 392 | 284 | - | 527 | - | - | - | 9 577 | 59 264 | 70 054 |
| Dettes fournisseurs | 5 944 | 4 728 | 47 738 | 977 | 1 874 | 936 | 11 253 | 255 | 41 531 | 200 977 | 316 212 |
| Passifs d'impôts exigibles | 6 153 | 219 | 316 | - | 2 | 60 | 2 613 | 33 | (10) | 7 622 | 17 007 |
| Autres passifs | 13 016 | 500 | 46 631 | 685 | 2 171 | 1 725 | 1 437 | (133) | 16 221 | 213 844 | 296 097 |
| Total des passifs monétaires | 25 722 | 7 282 | 166 818 | 9 708 | 26 050 | 2 720 | 15 304 | 155 | 159 545 | 989 270 | 1 402 574 |
| Exposition nette | 30 522 | 2 312 | (119 867) | (3 830) | (21 975) | 3 918 | 36 792 | 1 433 | (113 593) | (697 652) | (881 938) |
| Couverture de juste valeur | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Exposition nette après couverture de juste valeur | 30 522 | 2 312 | (119 867) | (3 830) | (21 975) | 3 918 | 36 792 | 1 433 | (113 593) | (697 652) | (881 938) |

Les positions nettes ont été converties aux taux de clôture. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de couverture de juste valeur.

Sensibilité au risque de change

L'impact d'une évolution instantanée de +1% des taux de change (baisse des devises par rapport à l'euro), hors prise en compte d'éventuelles couvertures de change, se décomposerait comme suit au 31 décembre 2022 :

| <i>En milliers d'euros</i> | Sur le résultat net | Sur les capitaux propres |
|----------------------------|---------------------|--------------------------|
| BRL | (45) | 793 |
| COP | 1 | 2 |
| GBP | 315 | 350 |
| MXN | 20 | 186 |
| PLN | 20 | 26 |
| RUB | (3) | (117) |
| TRL | (232) | (261) |
| UAH | (3) | 1 |
| USD | 347 | 916 |
| Total | 421 | 1 896 |

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument significatif sujet à un risque de prix.

Risque de flux de trésorerie et risque de variation de la juste valeur d'instruments liée à l'évolution des taux d'intérêt

Exposition au risque de taux

Le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts et dettes financières à long terme émis à taux variables qui exposent le Groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Le risque de taux auquel les actifs et les passifs financiers du Groupe sont exposés est présenté en détail à la section sur la gestion du risque de liquidité de la présente note.

Sensibilité au risque de taux

Si les taux d'intérêt augmentaient ou diminuait de 50 points de base, et que toutes les autres variables demeurent constantes, le coût de l'endettement en 2022, sans prise en compte de l'effet des swaps de taux, augmenterait / diminuerait de :

| <i>En milliers d'euros</i> | + 0,5 % | - 0,5 % |
|----------------------------------------|---------|---------|
| Incidence sur le coût de l'endettement | (2 249) | 2 249 |

Risques de contrepartie et de crédit

Risque de contrepartie

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments dérivés souscrits à des fins de couverture et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances, les dépôts, le Groupe contracte essentiellement avec des institutions financières de grande qualité dont le rating est au moins de « A ».

Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions de crédit aux clients, notamment les créances non réglées et des transactions engagées.

Pour les créances clients, le risque de crédit est partiellement réduit du fait de la mise en place de certains contrats d'affacturage qui conduisent à transférer substantiellement les risques et avantages liés aux créances au factor. Le risque de crédit lié aux créances existantes à la clôture est concentré sur un nombre réduit de clients de taille significative dans les secteurs pharmaceutique et cosmétique. Les deux principales créances clients représentent 12 % du total des créances clients existantes à la clôture. Le Groupe considère que le risque de crédit n'est pas significatif compte tenu de la surface financière et de la renommée de ses clients. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction de la typologie du portefeuille de clients. L'antériorité des créances fait également l'objet d'un suivi régulier.

Les estimations de pertes de crédit attendues s'appuient sur l'historique des pertes de crédit réalisées au cours des 3 derniers exercices. Le Groupe analyse séparément les pourcentages de pertes de crédit attendues pour ses clients « corporate » (clients significatifs compte tenu de leur poids dans le chiffre d'affaires total) et pour ses autres clients. Pour les clients « corporate », une analyse spécifique du risque de crédit est menée en fonction du rating de ses clients (risque de défaut et risque de pertes en cas de défaut). Pour les autres clients, l'historique de pertes de crédit est considéré et éventuellement ajusté pour refléter les variations de conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données ont été réunies, les conditions actuelles et la perception du Groupe des conditions économiques au cours de la durée de vie attendue des créances.

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

Risque lié à l'estimation des justes valeurs

Valeurs comptables et juste valeur des actifs et passifs financiers

La direction estime que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapproche de la juste valeur. Cette juste valeur est classée en niveau 1 pour les valeurs mobilières de placement et en niveau 3 pour les swaps de taux selon les définitions ci-dessous.

Principes comptables

Classement des évaluations de la juste valeur dans les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les éléments du bilan évalués à la juste valeur en fonction des 3 niveaux de hiérarchie de juste valeur :

- Niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- Niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|-------------------------------------------------------|------------------|----------|--------------|------------------|----------|--------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Titres de participation | - | - | 725 | - | - | 1 965 |
| Valeurs mobilières de placement | - | - | - | - | - | - |
| Swaps de taux | - | - | 1 027 | - | - | - |
| Total des actifs financiers à la juste valeur | - | - | 1 752 | - | - | 1 965 |
| Swaps de taux | - | - | - | - | - | 187 |
| Total des passifs financiers à la juste valeur | - | - | - | - | - | 187 |

Risque lié à certaines zones géographiques

Le Groupe opère des activités industrielles et commerciales en Russie et en Ukraine, dont l'impact sur les comptes de l'exercice 2022 est détaillé en note 2.6 – Impact de la guerre en Ukraine.

9. Impôts sur les résultats

9.1. Impôts sur le résultat

Principes comptables

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du « résultat avant impôts » comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour les filiales françaises, la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) exigible est comptabilisée en « impôt sur le résultat » et le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé en « autres produits et charges » dans le résultat opérationnel courant.

Détail de la charge d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

| En milliers d'euros | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Impôts exigibles | (27 892) | (24 833) |
| Impôts différés | 7 202 | 5 003 |
| Total | (20 690) | (19 830) |
| Résultat avant impôt, écart d'acquisition négatif et quote-part du résultat des entreprises associées | 16 165 | 14 643 |
| Taux d'impôt effectif | 127,99% | 135,43% |

Analyse de la charge d'impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt sur le résultat constaté au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur au Luxembourg s'analyse comme suit :

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Résultat net avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net des entreprises associées | 16 165 | 85 234 |
| Taux d'impôt applicable au Luxembourg | 24,94% | 24,94% |
| Impôt sur les résultats au taux applicable au Luxembourg | (4 032) | (21 257) |
| Différence de taux avec la société mère | 322 | (825) |
| Incidence des changements de taux applicable | 3 508 | 803 |
| Ecart d'acquisition négatifs | - | 18 665 |
| (Charges non fiscalement déductibles) et produits non taxables | 4 199 | (6 821) |
| Variation des impôts différés actifs non reconnus | (25 639) | (11 735) |
| Contributions assimilables à de l'impôt (*) | (2 338) | (3 617) |
| Autres (**) | 3 291 | 4 956 |
| Total | (20 690) | (19 830) |

* La ligne « contributions assimilables à de l'impôt » comprend la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), applicable aux sociétés françaises du Groupe.

** La ligne « autres » comprend l'impact des provisions sur titres déductibles.

La variation des impôts différés actifs non reconnus concerne principalement les sociétés américaines, Chromavis SPA et BCM Ltd.

9.2. Impôts différés

Principes comptables

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et leurs valeurs fiscales.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement, estimés au regard des prévisions disponibles. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles estimés généralement sur un horizon de 5 ans ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes et origine des déficits (exemple : charges significatives et non récurrentes).

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans les filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de reversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce reversement n'interviendra pas.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont enregistrés par contrepartie en résultat ou en autres éléments du résultat global en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

La position nette d'impôts différés retenue au bilan est le résultat de la compensation entre actifs et passifs d'impôts différés par entité fiscale (ex : périmètre d'intégration fiscale). Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Evolution des impôts différés nets

| En milliers d'euros | Exercice 2022 |
|------------------------------------------------------|---------------|
| Impôts différés nets à l'ouverture | 25 335 |
| Montant comptabilisé en résultat net | 7 202 |
| Montant comptabilisé directement en capitaux propres | (16 617) |
| Incidence des variations de périmètre | 170 |
| Ecart de conversion | (291) |
| Première application d'IAS 29 | (1 075) |
| Impôts différés nets à la clôture | 14 724 |

Analyse des impôts différés actifs et passifs

| En milliers d'euros | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Pertes fiscales reportables | 31 359 | 33 872 |
| Engagements de retraite et assimilés | 14 136 | 29 616 |
| Intérêts non déductibles | 6 779 | 4 033 |
| Ecart d'évaluation | 2 509 | 3 106 |
| Provisions sur actifs circulants | 2 409 | 2 291 |
| Charges de personnel | 2 564 | 1 646 |
| Autres différences | 7 952 | 5 113 |
| Actifs d'impôts différés | 67 708 | 79 677 |
| Ecart d'évaluation | 32 788 | 36 162 |
| Différences d'amortissement | 10 450 | 10 424 |
| Provisions réglementées | 4 432 | 4 043 |
| Résultats internes | 1 075 | 70 |
| Autres différences | 4 239 | 3 642 |
| Passifs d'impôts différés | 52 984 | 54 341 |
| Impôts différés nets | 14 724 | 25 335 |
| <i>Actifs d'impôts différés nets au bilan</i> | <i>96 238</i> | <i>84 803</i> |
| <i>Passifs d'impôts différés nets au bilan</i> | <i>81 514</i> | <i>59 468</i> |

Au 31 décembre 2022, le montant des actifs potentiels d'impôts différés non constatés est de 55 399 milliers d'euros au titre de 222 129 milliers d'euros de pertes fiscales (respectivement de 42 375 milliers d'euros et 169 909 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

10. Capitaux propres et résultat par action

10.1. Capital et autres capitaux propres

Principes comptables

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés au montant de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission directs.

Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital souscrit et libéré de 109 414 milliers d'euros est représenté par 1 094 142 actions de 100 euros chacune.

Autres instruments

Le Groupe ne détient aucun titre d'autocontrôle.

Réserves distribuables

Le montant des réserves disponibles est de 323 429 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (278 010 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

Dividendes

Aucune distribution de dividende n'a été décidée au cours des exercices 2022 et 2021.

Paiements fondés sur des actions

Le 28 mars 2018, l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à attribuer des actions gratuites. Le 27 avril 2018, le conseil d'administration en a attribué à certains de ses principaux managers. Les attributions sont les suivantes :

- 590 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 302 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 2 mai 2019, le conseil d'administration a décidé une augmentation de capital de 59 milliers d'euros par émission de 590 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune qui ont été distribuées.

Le 20 décembre 2019, le conseil d'administration a décidé des nouvelles attributions suivantes :

- 500 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 155 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 22 juillet 2020, le conseil d'administration a décidé des nouvelles attributions suivantes :

- 500 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 155 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 6 mai 2021 et le 5 août 2021, le conseil d'administration a décidé une augmentation de capital de respectivement, 80 et 50 milliers d'euros par émission de 802 et 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune qui ont été distribuées.

Le 24 juin 2021, le conseil d'administration a décidé des nouvelles attributions suivantes :

- 500 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 75 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 24 juin 2022, le conseil d'administration a décidé une augmentation de capital de 50 milliers d'euros par émission de 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune qui ont été distribuées.

Les actions seront définitivement acquises sous conditions de présence de ces managers pendant la période d'attribution.

L'actionnaire principal de la Société étant garant du paiement des actions en cas de demande des bénéficiaires, ce plan de rémunération en actions est considéré par le Groupe comme un plan réglé en instrument de capitaux propres. La charge de rémunération correspondante pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 150 milliers d'euros (349 milliers d'euros au 31 décembre 2021), évaluée par référence à la juste valeur des actions gratuites

attribuées estimée sur la base d'un multiple de « résultat avant impôts normatif après déduction de la dette nette ». Le montant de la charge de rémunération future est de 34,5 milliers d'euros.

10.2. Résultat par action

Principes comptables

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors effet des éventuelles actions propres rachetées par la Société.

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles ayant un effet dilutif.

La Société n'a pas émis d'instrument de capitaux propres ayant un effet dilutif.

Le résultat par action s'analyse comme suit :

| | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la Société (en k€) | (10 469) | 60 325 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en actions) | 1 094 142 | 1 093 642 |
| Résultat de base par action en euros | (9,6) | 55,2 |
| Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la Société (en k€) | (10 469) | 60 325 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en actions) | 1 094 142 | 1 093 642 |
| Résultat dilué par action en euros | (9,6) | 55,2 |

11. Détail des flux de trésorerie

11.1. Trésorerie, équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie brute, telle que présentée à l'actif du bilan, est constituée des disponibilités et dépôts à vue ainsi que des placements à court terme (SICAV et Fonds Communs de Placement), dont la durée de réalisation est inférieure à 3 mois, qui sont classés en valeurs mobilières de placement. Ces placements sont très liquides et présentent un risque de juste valeur très limité. Ces derniers sont comptabilisés à leur valeur de marché, à savoir à la valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont constatées sur la ligne « autres charges et produits financiers » en résultat financier.

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidé est constituée par la trésorerie brute diminuée des découverts bancaires.

Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Découverts bancaires et soldes créditeurs de banque.

Le Groupe a également choisi de classer les intérêts versés et les produits de placement encaissés dans les flux de financement.

La trésorerie se présente comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Valeurs mobilières de placement | - | - |
| Disponibilités | 134 060 | 174 294 |
| Total | 134 060 | 174 294 |

Trésorerie nette figurant dans le tableau de flux de trésorerie

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-----------------------------------------|------------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 134 060 | 174 294 |
| Découverts bancaires | (34 144) | (20 056) |
| Trésorerie nette | 99 916 | 154 238 |

11.2. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | 31 décembre 2021 | Variation du besoin en fonds de roulement | Incidence des variations de périmètre | Ecart de conversion | Impact IAS 29 | 31 décembre 2022 |
|----------------------------|------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| Créances clients | (245 379) | (25 986) | 2 744 | 1 088 | - | (267 532) |
| Dettes fournisseurs | 310 965 | 10 220 | (3 836) | (1 137) | - | 316 212 |
| Stocks et en-cours | (420 451) | (55 615) | 3 852 | (886) | (412) | (473 514) |
| Autres | 120 938 | 3 777 | 4 627 | (129) | (35) | 129 179 |
| Total | (233 927) | (67 604) | 7 388 | (1 064) | (448) | (295 654) |

11.3. Opérations sans incidence sur la trésorerie

Il n'y a pas d'opérations réalisées par le Groupe et sans incidence sur la trésorerie.

12. Engagements hors bilan

Néant.

13. Transactions avec les parties liées

Néant.

14. Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe n'a pas connu d'autre événement significatif postérieurement à la clôture des comptes consolidés.

15. Liste des sociétés consolidées

| Société | | 2022 | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------|-------------|
| Nom | Siège | Méthode de consolidation | % de contrôle | % d'intérêt |
| S.A. FAREVA | Luxembourg (Luxembourg) | | société mère | |
| S.A.S. Fabrication Chimique Ardéchoise (FCA) | Tournon (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Rhône Chimie Industrie | Tournon (France) | IG | 90,95% | 90,95% |
| EURL Rhône Chimie Gestion | Tournon (France) | IG | 100,00% | 90,95% |
| EURL Rhône Chimie Services | Tournon (France) | IG | 100,00% | 90,95% |
| S.A.R.L. César | Etrepagny (France) | IG | 100,00% | 90,95% |
| S.A.S. Ardépharm | Tournon (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Aerochim | Bernay (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Condivex | Etrepagny (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Cosmopar | Tournon (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Interspray | Neuvic (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. S.P.P.H. | Quetigny (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A. Reico | Villemeux sur Eure (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Laboratoire du Bain | Nontron (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Excelvision | Annonay (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Centragroup Fareva | Paris (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Centralease | Paris (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Farméa | Angers (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Valdepharm | Val de Reuil (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Deutschland GmbH | Feucht (Allemagne) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Excella GmbH | Feucht (Allemagne) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Cosmeva | Savignyle Temple (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| F.C.A. LLC Ukraine | Uzhgorod (Ukraine) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Interfill LLC Ukraine | Uzhgorod (Ukraine) | IG | 95,00% | 95,00% |
| S.A.S. Farmaclair | Herouville Saint Clair (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Fareva Care | Savignyle Temple (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Interfill Russia | Tosno (Russie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva UK | Pontyclun (Royaume Uni) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fillcare | Pontyclun (Royaume Uni) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Istituto de Angeli | Firenze (Italie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Italia | Firenze (Italie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Aerosol Valf San A.S | Gebze (Turquie) | IG | 75,00% | 75,00% |
| Coster Aerosol Valf San A.S | Gebze (Turquie) | IG | 75,00% | 75,00% |
| S.A.S. IDM | Bourg-en-Bresse (France) | MEE | 50,00% | 45,48% |
| S.A.S. Aerofarm | Marseille (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Fareva bio | Gigors et Lozeron (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Farinvest | Paris (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Participacoes | Itupeva (Brésil) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Itupeva | Itupeva (Brésil) | IG | 100,00% | 100,00% |
| S.A.S. Fareva Corporate France | Paris (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva USA | Wilmington, DE (Etats-Unis) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Richmond | Wilmington, DE (Etats-Unis) | IG | 100,00% | 100,00% |
| SIGMAR | Alme (Italie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Romainville | Romainville (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Poissy | Poissy (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Louveira | Louveira (Brésil) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Chromavis Spa | Milan (Italie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Chromadurlin | Bergerac (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Chromavis Service | Ciechanow (Pologne) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Chromavis Do Brazil | Sao Paulo (Brésil) | IG | 100,00% | 100,00% |

| Société | | 2022 | | |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------|---------------|-------------|
| Nom | Siège | Méthode de consolidation | % de contrôle | % d'intérêt |
| Chromavis USA | New York (Etats-Unis) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Durlin Asia | Samut Perakan (Thaïlande) | MEE | 49,00% | 49,00% |
| Fareva Services | Tain l'Hermitage (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva San José Iturbide | San José Iturbide (Mexique) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Servipac | Valence (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Amboise | Amboise (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva La Vallée | Saint-Germain-Laprade (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Excella Verwaltungs | Feucht (Allemagne) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Chromavis France | Paris (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Health and Beauty of Mexico | San José Iturbide (Mexique) | IG | 100,00% | 100,00% |
| BCM Ltd | Nottingham (Royaume Uni) | IG | 100,00% | 100,00% |
| BCM Employment and Management Ltd | Nottingham (Royaume Uni) | IG | 100,00% | 100,00% |
| BCM Cosmétique | Vitré (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| BCM Kozmetik | Dietzenbach (Allemagne) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Morton Grove | Wilmington, DE (Etats-Unis) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Villa Rica | Cauca (Colombie) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Pau | Pau (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| GTP Biologics | Saint-Julien-en-Genevois | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Mirabel | Clermont-Ferrand (France) | IG | 100,00% | 100,00% |
| Fareva Unterach | Unterach (Autriche) | IG | 100,00% | 100,00% |

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle n'ont pas connu d'évolution significative entre 2021 et 2022.

Avertissement : certaines informations présentées dans les tableaux ont été arrondies au nombre entier le plus proche ou à la décimale la plus proche. Par conséquent, la somme des nombres dans une colonne peut ne pas correspondre exactement au chiffre total donné pour cette colonne ou au montant qui figure dans le bilan ou le compte de résultat consolidé.